

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE CAPITALISME ET L'ENVIRONNEMENT. UNE ANALYSE CRITIQUE
SUIVANT UNE APPROCHE ECOSOCIALISTE.

TRAVAIL DE RECHERCHE DIRIGÉ BIDISCIPLINAIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DROIT INTERNATIONAL ET POLITIQUE INTERNATIONALE

PAR

JEAN MAXIME MERCEUS

MAI 2024

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce document diplômant se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév. 12-2023). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

Remerciements

Mes remerciements vont tout d'abord à l'endroit de mon directeur de recherche, le professeur François Roch, pour ses orientations et précieux conseils qui m'ont permis de clarifier mes latitudes de recherche, mais aussi pour la liberté qu'il m'a accordée dans le choix de mon cadre d'analyse.

Je remercie aussi le professeur Christian Deblock qui, par son soutien inconditionnel dès le commencement de cette étude, m'a encouragé à aller de l'avant.

Mes remerciements vont aussi à l'endroit de ma famille et mes amis d'Haïti et de Montréal qui m'ont fait part d'un soutien indéfectible au cours de cette enrichissante aventure.

Je tiens particulièrement à remercier des amis remarquables comme : Joseph Joël Louis, Marie Guidelle Laventure, Edmonde Supplice Beauzile, Moïse Celicourt qui, par leur support, ont grandement participé à la concrétisation de ce rêve.

Un remerciement spécial à ma mère qui a toujours fait en sorte de me remonter le moral dans mes moments de faiblesse et à mon père, mon ancien professeur qui, dès la primaire, m'a donné les bases académiques essentielles pour continuer dans mes activités scolaires.

Enfin, je remercie également Xiomara Barbareno, ma camarade et amie qui a toujours eu le plaisir de discuter avec moi le long de la réalisation de ce travail et qui m'a prodigué de bons conseils.

Liste des abréviations

CCNUCC	= Convention-Cadre des Nations Unies sur le Changement climatique
CEE	= Commission économique européenne
CIJ	= Cour Internationale de Justice
GIEC	= Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat
FAO	= Food and Agriculture Organization
LQ	= Lois du Québec
NU	= Nations Unies
OCDE	= Organisation de Coopération et de développement économique
ODD	= Objectifs de Développement durable
RTNU	= Recueil des Traités des Nations Unies

Table des matières

Remerciements.....	ii
Abréviations.....	iii
Sommaire.....	vi
Introduction	1

Chapitre 1. Problématique et cadre conceptuel et théorique.....5

1.1. Problématique.....	5
1.1.1. Question de recherche.....	11
1.1.2. Hypothèse.....	12
1.1.3. Méthodologie.....	12
1.2. Cadre conceptuel et théorique.....	13
1.2.1. Définition de concepts.....	13
1.2.2. Cadre théorique.....	15

Chapitre 2. L'écosocialisme en tant que critique radicale de l'industrialisation capitaliste.17

2.1. Regard écosocialiste de la question de la pollution industrielle.....	18
2.2. La pression exercée par les entreprises industrielles sur l'environnement, une situation inquiétante.....	21
2.3. L'interconnexion entre l'industrialisation capitaliste et la question de l'empreinte écologique, une brève analyse de l'état des lieux.	22
2.4. La question de la responsabilité sociale de l'entreprise vue sur l'angle d'une approche écosocialiste.	26

Chapitre 3. Une importante production normative pour des résultats limités.....30

3.1. Principales actions politico-juridiques menées en faveur de la protection de l'environnement	31
3.2. Résultats découlant des actions menées	33

3.3. Les résultats, le reflet d'un système capitaliste incompatible à l'environnement.....	35
3.4. Les points forts de la critique écosocialiste à l'égard des résultats obtenus.....	38
Chapitre 4. Approfondissement de la critique écosocialiste et propositions en faveur de l'environnement.....	40
4.1. Rapprochement de notre hypothèse du cadre théorique	41
4.2. Les meilleurs éléments d'une éthique écosocialiste	43
4.3. Les propositions des écosocialistes pour la protection de l'environnement...	43
4.4. La décroissance, une approche sœur de l'écosocialisme	48
Conclusion	49
Bibliographie.....	52
Annexe	
Revue de littérature.....	70

Sommaire

Cela fait plus d'un demi-siècle que l'humanité est en proie à une crise environnementale majeure qui ne cesse d'empirer d'année en année, et ce, malgré les multiples mesures politico-juridiques établies par les acteurs de la communauté internationale.

Depuis le rapport de Meadows de 1972, considéré comme le premier cri d'alarme contre l'effondrement du système planétaire, passant par la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC) de 1992 jusqu'à l'agenda de 2030, c'est toute une pluie de textes qui ont été élaborés en faveur de la protection de l'environnement. Néanmoins, les chiffres présentés par le 6^e rapport du GIEC, le rapport sur les objectifs de développement durable de 2022 et tant d'autres textes sur l'état de l'environnement mentionnés, dans le cadre de travail, ont clairement démontré l'existence d'un fossé considérable entre les objectifs fixés par les normes et les résultats obtenus jusque-là. Comme l'avait souligné Michael Löwy en 2005, la pollution de l'air dans les grandes villes, de l'eau potable et de l'environnement en général; réchauffement de la planète, début de fusion de glace polaire, multiplication des catastrophes « Naturelles »; destruction, à une vitesse grandissante, des forêts tropicales et réductions rapides de la biodiversité par l'extinction de milliers d'espèces; épuisements des sols, désertification, absolument tout sur le plan environnemental clignote au rouge. La grande question reste et demeure, qui est responsable de tout cela?

Alors que le problème serait tout à fait d'ordre naturel suivant les climatosceptiques, nombre d'autres théories entre autres ; l'écosocialisme, se présentant comme une critique radicale du système capitaliste, pointe du doigt ce dernier comme étant le principal responsable de la crise environnementale du fait de la logique expansive de son système d'accumulation qui est tout à fait incompatible à la sauvegarde des équilibres écologiques de la planète. Cela dit, la critique écosocialiste de la gestion capitaliste de l'environnement semble prouver l'urgence d'adopter un autre paradigme de développement beaucoup plus viable pour sauver l'environnement et l'humanité.

Introduction

Alors que d'autres modèles alternatifs au développement capitaliste, système économique en vigueur depuis plusieurs siècles¹, ont été pratiqués ou expérimentés comme le socialisme² par exemple, le constat d'aujourd'hui est que celui-là n'a jamais été, pour reprendre les mots du professeur François Roch, aussi généralisé, diffusé, formalisé et institutionnalisé à l'échelle internationale qu'à notre époque³. Vu par Michael Zakim comme un concept se retrouvant au sein d'une large histoire de propriété, de privilège, de pouvoir, d'autorité, d'ordre et d'instabilité⁴, il semble que ledit système est incapable de s'apparier avec l'environnement par le fait même que ses caractéristiques seraient antinomiques à ce dernier. Cela dit, s'il est vrai que le capitalisme parvient à se ramifier de plus en plus dans le contexte d'un monde globalisé, il est aussi vrai que depuis bon nombre d'années, beaucoup de théoriciens tels que; André Gorz, Joël Kovel, Ivan Illich⁵, pour ne citer que ceux-là, s'inscrivant dans une logique de décroissance économique en vue de la réconciliation de l'humanité avec son environnement, établissent qu'il est plus que nécessaire, voire urgent, d'essayer un paradigme de développement économique et social plus viable que celui en vigueur.

Comme l'a bien souligné Pieratti Gertrude, depuis l'existence de l'être humain sur la planète Terre, il se voit obligé d'intervenir au sein de la nature afin de pouvoir répondre à ses besoins multiples; ce qui entre dans un cadre plutôt normal⁶. Toutefois, s'il est vrai que le phénomène d'interaction avec la nature est inhérent à la naissance même de l'être humain, comme toutes les autres espèces vivantes d'ailleurs, il est aussi vrai que c'est à

¹ Michel Beaud. *Histoire du capitalisme. 1500-2010*. Points et Économie, Seuil, 2021, résumé.

² Olivier Nay, « le socialisme », In *Dictionnaire des notions et concepts*, Paris, Encyclopædia Universalis, 2006. p. 1

³ François Roch, « Déficit écologique et crise des dettes souveraines : réflexions sur les échecs et les défis des modèles contemporains de développement », Dans D. Pavot et G. Dufour (dir.). *La crise des dettes souveraines et le droit : approches croisées Canada-Europe*, 2014. p. 452

⁴ Nicolas Barreyre et Alexia Blin. « A la redécouverte du capitalisme américain ». *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 2017, p. 8

⁵ Jean-Marie Harribey. « Les théories de la décroissance : enjeux et limites ». *Développement et environnement*, n° 337, 2007, p. 20-26

⁶ Pieratti Gertrude, Prat Jean-Luc, « Droit, économie, écologie et développement durable : des relations nécessairement complémentaires mais inévitablement ambiguës », In *Revue Juridique de l'Environnement*, no 3, 2000, p.422

partir de la révolution industrielle⁷ propulsée par un système économique caractérisé par un mode de production tournée vers l'énergie fossile⁸, que ledit phénomène va être intensifié pour ensuite avoir des effets néfastes sur l'environnement. Ainsi, n'en déplaise aux climatosceptiques qui présentent le dérèglement climatique sur la simple base d'un phénomène naturel, nous pensons, et ce, suivant des données présentées dans la partie problématique de ce travail, qu'il est plus rationnel de mettre en cause l'adoption du capitalisme comme système économique et d'évoquer le concept de « capitalocène⁹ » pour expliquer le dérèglement du climat et tout ce qui s'ensuit comme problèmes environnementaux. Notre approche ne consiste nullement à réfuter la thèse selon laquelle l'homme, en dehors même des pratiques du capitalisme, et tous les êtres vivants d'ailleurs, a une empreinte écologique, mais elle met l'accent sur le poids d'un système de production¹⁰ dans la balance de ladite empreinte¹¹.

Se référant aux chiffres du rapport des Nations Unies sur les Objectifs de Développement Durable sorti en 2022¹² et pas mal d'autres sources¹³ d'ailleurs, on est en droit d'affirmer que le danger auquel court l'humanité, par rapport aux conséquences de ses choix et de ses actions sur l'environnement, se révèle de plus en plus inquiétant¹⁴. À titre d'exemple, il est révélé dans le rapport que les émissions de CO2 liées à l'énergie ont augmenté de 6% en 2021, atteignant ainsi le plus haut niveau jamais enregistré. Si l'existence humaine est généralement évoquée pour expliquer la raison de ce problème¹⁵, certaines réflexions, comme nous l'avons déjà évoqué, affirment que ce n'est pas juste l'existence humaine qui

⁷UP, le monde est assis sur une bombe à retardement : <https://up-magazine.info/planete/climat/106835-le-monde-est-assis-sur-une-bombe-a-retardement> consulté le 5 mai 2023

⁸Jean-Marie Chevalier and Patrice Geoffron. « L'éternelle recomposition de l'industrie mondiale de l'énergie ». *Presses universitaires de Paris Nanterre*, 2013, p.352-361

⁹ Mélanie Meireles. « La destruction écologique, de ses causes capitalocène-estadocène, aux propositions de remèdes ». Thèse de doctorat en philosophie, Université de Toulouse, 2018, p. 26

¹⁰ Michael Löwy, « Développement des forces productives ou subversion de l'appareil de production ? Une perspective écosocialiste », Dans *Écologie & politique*, vol 1, No 32, 2006. p.54

¹¹ François Ascher, « Effet de serre, changement climatique et capitalisme cleantech », Dans *Esprit*, No 2, 2008, p. 150 -164

¹² Rapport sur les objectifs du développement durable, DOC OFF NU,DAES, 2022

¹³ Alexandre Shields. « L'humanité court à sa perte, préviennent 15 000 scientifiques à travers le monde », *Le devoir*, 14 novembre 2017

¹⁴ Thierry Gaudin, « Réchauffement climatique, sécheresses et migrations », Dans *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, vol 4, no 80 p. 29 à 36

¹⁵ Samir, Shaheen-Hussen. « Le faux universalisme de l'Anthropocène ». *Le devoir*, 24 décembre 2022.

en est la cause, mais bien le mode de production capitaliste et de reproduction sociale¹⁶ de cette existence, qui comprend aussi son mode de distribution et de consommation, ainsi que des valeurs culturelles. Le mode en vigueur depuis plusieurs siècles, le capitalisme, se révèle insoutenable, car son productivisme obsédé par la recherche du profit pour assurer sa croissance quantitative de manière illimitée est tout bonnement incompatible avec les flux et cycles limités de matières et d'énergie du système Terre. Cela dit, nous ne voulons nullement laisser comprendre que le socialisme industriel était compatible à l'environnement, car l'industrialisation même est en quelque sorte remise en question dans le cadre de ce travail toutefois, il semble bien que lors même de la grande accélération de l'exploitation des ressources naturelles d'à partir 1945, les pays occidentaux avaient remporté le pari. Dans un texte de Christophe Bonneuil, on peut lire ce qui suit :

Vers 1973, tandis que la Chine et l'URSS atteignent une empreinte écologique équivalant à 100 % de leur biocapacité domestique, l'empreinte états-unienne est déjà de 176 % (de sa biocapacité), celle de la Grande-Bretagne de 377 %, celle de la France de 141 %, celle de l'Allemagne fédérale de 292 % et celle du Japon de 576 %, tandis que nombre de pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine restent sous un ratio de 50 %¹⁷.

Par conséquent, nous soulignons qu'à la suite d'une prise de conscience des conséquences de nos actions et nos choix sur l'environnement dans les années 70, des efforts politico-juridiques ont été menés de manière à enrayer la vitesse de dégradation de l'environnement, d'où l'apparition d'un nouveau concept, « développement durable », intégré et défini à travers le rapport de Brundtland en 1987, lequel concept propose d'exploiter l'environnement sans compromettre les générations actuelles et futures¹⁸, d'où une volonté de soumettre l'économie à des règles juridiques à vocation écologique. Un développement prenant en compte les trois dimensions : économique, sociale, environnementale¹⁹.

Parlant d'actions politico-juridiques menées en faveur de l'environnement, nous remontons depuis le rapport incitatif du club de Rome en 1972, passant par les Conférences des

¹⁶ Tönnies Ferdinand, « Chapitre 3. Le mode de production capitaliste et son développement », Dans *Karl Marx. Sa vie et son œuvre*. Sous la direction de Tönnies Ferdinand. Paris cedex 14, Presses Universitaires de France, « Le Lien social », 2012, p. 119-125

¹⁷ Christophe Bonneuil, « Capitalocène Réflexions sur l'échange écologique inégal et le crime climatique à l'âge de l'Anthropocène », Dans *EcoRev*, vol 1, No 44, 2017, p. 52-60

¹⁸ Report of the World Commission on Environment and Development, DOC off NU, A/42/427

¹⁹ Corinne Gendron et Christiane Gagnon. « Développement durable et économie sociale : convergences et articulations ». *Les cahiers de la CRSDD, collection recherche*, No 02, 2011. p. 7-9

Nations unies sur l'Environnement tenues à Stockholm du 5 au 16 juin 1972 et les Conférences des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED) tenues à Rio de Janeiro du 3 au 14 juin 1992, lesquelles avaient donné naissance à 2 déclarations (Stockholm et Rio) comme documents finals²⁰. À part ce rapport et ces deux conférences, il faut dire qu'il y a toute une pléiade d'actions politiques ayant conduit à une importante production normative, mais aussi à beaucoup de principes relevant du soft Law sur la question de l'environnement. Mais vraisemblablement, il paraît que les réponses sont insuffisantes, voire médiocres écologiquement et injustes socialement. Cela dit, il est devenu irréfutable que la récente discipline à savoir le droit de l'environnement souffre d'une ineffectivité criante. Plusieurs raisons sont évoquées pour expliquer cet état de fait. D'après Ulrich Kévin Kianguébéni²¹, l'un des problèmes serait que les conventions et les traités internationaux sont méconnus par les populations qui sont censées les mettre en œuvre sachant que les États auxquels ces instruments juridiques sont subordonnés ne manifestent pas assez d'intérêt à leur divulgation pour favoriser leur connaissance et du coup, négligent le volet sensibilisation²² qui pourtant relève d'une importance capitale. Il a aussi évoqué le problème de l'absence d'une Organisation mondiale et d'une juridiction internationale de l'environnement²³. Aussi pertinentes que puissent être les avancées de Kianguébéni, quant à nous, le problème majeur sur lequel nous voulons attirer l'attention dans le cadre de ce travail est le fait qu'il relève d'une ambiguïté même de vouloir soumettre le mode de production capitaliste à des règles juridiques à vocation écologique. Joël Kovel, l'un des fondateurs de l'écosocialisme, a déclaré : « *Aucun compromis avec le capital n'est possible, il n'existe aucun schéma de réformes qui rendrait son action propre en le faisant fonctionner de manière plus « verte » ou plus efficace* »²⁴.

²⁰ Günther Handl. « Environnement : Les déclarations de Stockholm (1972) et de Rio (1992) ». *Droit international public*, Faculté de droit de Tulane University, 2013, p. 1

²¹ Ulrich Kévin KIANGUEBENI est Juriste Gestionnaire du patrimoine culturel. Il est titulaire d'un doctorat en droit du patrimoine culturel obtenu à l'université d'Orléans (2016) et d'un Master II et gestion du patrimoine culturel à l'université Senghor d'Alexandrie (Egypte). Actuellement enseignant chercheur à la Faculté de droit de l'Université Marien Ngouabi (Congo)

²² Ulrich Kévin Kianguébéni. « La protection de l'environnement et le développement durable : limites normatives et institutionnelles ». *Revue libre de droit*, 2021.p 38-39

²³ Ulrich Kévin Kianguébéni, op. cit.

²⁴ Joel Kovel, « Le capital et la domination sur la nature », *Dans Écologie & politique* , N°38, vol 1, 2019 p.135

C'est bien dans cette logique que nous ressentons l'intérêt de dresser une analyse critique sur la problématique de la gestion de l'environnement par les acteurs de la communauté internationale, à l'ère du capitalisme, en nous servant de la théorie écosocialiste qui est bien une critique radicale du paradigme capitaliste. Ainsi, notre méthodologie axée sur une approche bidisciplinaire, mobilisant un documentaire juridique et politique, nous permettra de recueillir les données nécessaires à la vérification de la pertinence de notre hypothèse. En toute fin du travail, nous ferons en sorte de revenir sur certaines des propositions de l'écosocialisme pour une protection effective de l'environnement.

1. Problématique et cadre conceptuel et théorique

1.1. Problématique

Parlant de problèmes environnementaux, on se réfère à une importante liste dans laquelle se trouvent en tout premier lieu les changements climatiques désignant les variations à long terme de la température et des modèles météorologiques²⁵. Suivant ce qu'ont révélé certaines études, l'influence générée par l'activité humaine sur l'environnement²⁶ serait la cause de cet état de fait.

Comme nous l'avons mentionné dans les précédentes lignes, si dans un premier temps les interactions de l'homme avec la nature ont pu rester dans un cadre plutôt acceptable, voire normal, dans un second temps, les choses ont commencé à se dégrader jusqu'à ce que les recherches viennent démontrer que depuis les années 1950 pour certains et 1960 pour d'autres, la pression que l'humanité exerce sur le système Terre a pris un essor considérable et qu'elle continue de croître de plus en plus rapidement²⁷. Dans plusieurs domaines, est qualifié de critique le niveau de dégradation déjà franchi. Si on prend la concentration atmosphérique en gaz à effet de serre, il est rapporté que jamais depuis plus d'un million d'années, l'atmosphère terrestre n'aura renfermé autant de gaz effet de serre. Suivant le 6^e

²⁵Nations unies, what is climate change?: <https://www.un.org/en/climatechange/what-is-climate-change> consulté le 7 mai 2023

²⁶ Vincent Hebert, Muriel Maillefert, Olivier Petit et Bertrand Zuideau. « Risques environnementale et actions collectives : l'exemple de la gestion d'érosion à Wissant (Côte d'Opale) ». *La revue électronique en sciences de l'environnement*, vol 9, no 3, (décembre 2009), p. 4

²⁷ Alain Massiera, « Un socio-système victime de la dynamique quantitative et spatiale des êtres humains, d'un mode de fonctionnement insatisfait, et d'une organisation institutionnelle internationale et politique peu propice à la défense d'une communauté de destin », Dans « *Quel développement durable ?* pour répondre à la crise mondiale actuelle ? 2016, p. 145 à 189

rapport du GIEC, nous avons franchi en 2022 le cap de 420 parties par millions (PPM) alors qu'à l'époque préindustrielle qui sert de référence aux climatologues nous étions à 280²⁸. Le risque est dès maintenant réel et non négligeable que cette pression quantitative croissante, observable partout et dans la plupart des domaines, débouche à tout moment sur un basculement qualitatif qui pourrait être brusque et largement irréversible²⁹. Une telle situation ferait entrer le système Terre dans un nouveau régime d'équilibre dynamique, caractérisé par des conditions géophysiques et géochimiques très différentes, ainsi que par une diminution encore plus forte de sa richesse biologique³⁰. Au minimum, outre les conséquences sur les autres êtres vivants, la transition vers ce nouveau régime mettrait en danger l'existence de centaines de millions d'êtres humains. Au maximum, un effondrement écologique de proportions globales pourrait entraîner l'effondrement de notre propre espèce³¹. On peut prendre pour exemple le fait que le réchauffement climatique dérégulé entraîne la fonte des glaciers et la montée des mers et des océans. Avec un niveau d'élévation moyenne de température prévu pour le milieu du 21e siècle de 1,5 jusqu'à 4,5 degrés, cette situation obligera toutes les populations vivant au bord de la mer à déménager, vu que les régions des côtes seront submergées. Citons à titre d'exemple le cas des 11 000 citoyens de Tuvalu qui se voient offrir l'asile climatique par l'Australie en raison de la menace de disparition du petit ensemble d'îles du Pacifique due à la montée des eaux ayant déjà englouti deux de ses récifs coralliens³². Mais aussi, une telle situation conduira à une sorte de dérèglement dans les saisons qui vont être désormais différentes par rapport à ce qu'elles étaient avant³³. Cela dit, des régions fertiles ne le seront plus, et les régions froides fleuriront, ce qui laisse comprendre qu'une pareille situation aura un

²⁸ Henri Safa. « Quelle transition énergétique ? Les émissions de gaz à effet de serre ». Iles de France, *EDP Sciences 1ère édition*, 2013, P.63

²⁹ Global Footprint Network, living planet, report 2016, risk and resilience in a new era https://www.footprintnetwork.org/content/documents/2016_Living_Planet_Report_Lo.pdf , consulté le 15 Juin 2023

³⁰ Fourth international, la destruction capitaliste de l'environnement: <https://fourth.international/fr/congres-mondiaux/511/29> , consulté le 17 juin 2023

³¹ La destruction capitaliste de l'environnement et l'alternative écosocialiste. *Correspondance de presse internationale inprecor*, no 661, Mars 2019

³² Le Devoir, L'Australie offre l'asile climatique aux citoyens de Tuvalu : <https://www.ledevoir.com/monde/asia/801736/australie-offre-asile-climatique-citoyens-tuvalu> , consulté le 16 novembre 2023

³³ Mélanie Meireles, op., cit.,

impact des plus important sur l'agriculture dans le sens négatif³⁴ et provoquera du coup des famines³⁵.

Hormis tout cela, il y a l'impact sur la migration³⁶, car le réchauffement du climat entraîne des migrations massives et des extinctions d'espèces³⁷. Il faut dire aussi que les sécheresses ralentissent la croissance des plantes³⁸, augmentent les risques d'incendie et de surcroît, le processus de déforestation; ce qui dégrade la biodiversité et entrave l'absorption de CO2 par les plantes, augmentant ainsi les gaz à effet de serre dans l'atmosphère et renforce le phénomène global.

Si d'une part, la plupart de l'humanité font semblant ou ne comprennent vraiment pas que l'existence humaine même est en jeu par rapport à cette crise environnementale que nos choix et actions ont engendrée, d'autre part, on trouve les théoriciens de plusieurs autres paradigmes alternatifs au développement capitaliste tels que; Ivan Illich, Alberto Acosta, Joël Kovel, Michael Lowy, André Gorz³⁹, pour ne citer que ceux-là, qui ont pointé du doigt, dénoncé les pratiques des activités humaines sur l'environnement et plus particulièrement, les dégâts causés par les pratiques capitalistes sur le système Terre⁴⁰. Les révélations du rapport 2022 sur les ODD ont clairement confirmé notre affirmation quant à la hausse des températures mondiales sans relâche, entraînant des conditions météorologiques extrêmes. Dans ce même rapport de 2022, il est révélé que les catastrophes de moyenne à grande échelle augmenteront de 40% en 2030 par rapport à 2015 et que la sécheresse pourra déplacer jusqu'à 700 millions de personnes d'ici 2030.

³⁴ Mesures d'adaptation aux effets du changement climatique et d'atténuation de ces effets sur les ressources naturelles – situation des pêches, de l'aquaculture, des forêts et de l'élevage au Proche-Orient, DOC off FAO, NU/ NERC/12/5 (2012)

³⁵ Changement climatique et développement en Amérique latine et dans les Caraïbes, DOC off CEPALC, NU LC/L.3140(2010)

³⁶ Oli Brown. Migrations et changements climatiques. Organisation internationale pour les migrants (OIM). No 31, 2008, p. 11-13

³⁷ Hamilton, op., cit.

³⁸ Jean Gérard Huguet. *Appréciation de l'état hydrique d'une plante à partir des variations micrométriques de la dimension des fruits ou des tiges au cours de la journée*. Centre de recherche agronomique d'Avignon, F 84140 Montfavet, 1985, p.733

³⁹ Jean-Marie Harribey. « Les théories de la décroissance : enjeux et limites ». *Développement et environnement*, n° 337, 2007, p. 20-26

⁴⁰ Joel Kovel, « Le capital et la domination sur la nature », *Dans Écologie politique*, vol 1, no 38, 2009, p. 123-146

Il est indiscutable que la planète Terre a déjà connu plusieurs extinctions de masse, mais si vraisemblablement les espèces disparues auparavant n'étaient pas des plus familières à la race humaine comme le Guadalupien, le permien⁴¹, le pic à bec d'ivoire, le pigeon migrateur, le grand Pingouin⁴², Il paraît qu'à présent, via les retombées de la globalisation du système économique en vigueur et ses pratiques, des espèces de toutes catégories disparaissent et/ou sont en voie de disparition en masse. Dans le même article de Pierre Rasmont déjà cité, on peut lire ce qui suit en référence aux espèces animales « *Tout le monde sait que les activités humaines sont des causes directes ou indirectes de la plupart des régressions animales*⁴³ ». Dans le rapport de 2022 sur les ODD, il est dit que 40 000 espèces sont menacées d'extinction au cours des prochaines décennies⁴⁴.

Pour ce qui est de la pollution, nos recherches nous ont permis d'affirmer que cette dernière constitue l'une des principales causes de décès prématurés dans le monde⁴⁵. Dans un article écrit par Nathalie Mayer paru le 8 mars 2020, il est fait comprendre que le tabagisme, le Sida, le Paludisme sont tous responsables d'une perte d'espérance de vie, mais que selon cette étude réalisée par deux chercheurs Allemands, la pollution de l'air est un fléau qui les surpasse tous en raccourcissant de trois ans en moyenne l'espérance de vie à travers le monde⁴⁶. D'après l'article de Mayer, juste en 2015, la pollution a été la cause de 8,8 millions de morts prématurées dans le monde. Cela dit, d'après les chercheurs susmentionnés, elle est jugée beaucoup plus impactante, conséquente que les guerres, le paludisme, le Sida ou le tabagisme et on pourrait même ajouter à cette liste la pandémie

⁴¹National geographic, La Terre aurait déjà connu 6 extinctions de masse:

<https://www.nationalgeographic.fr/sciences/2020/01/en-realite-la-terre-aurait-connu-6-extinctions-de-masse>, consulté 3 juillet 2023

⁴² Rasmont Pierre. *La régression massive des espèces d'abeilles sauvages et des bourdons d'Europe ; un effet de la perturbation mondiale du cycle de l'Azote*. Belgique, Laboratoire de zoologie de l'Université de Mons, 2008, p. 43

⁴³ Rasmont Pierre, op., cit.

⁴⁴ Rapport sur les objectifs du développement durable, DOC off DAES/DOC OFF NU/2022

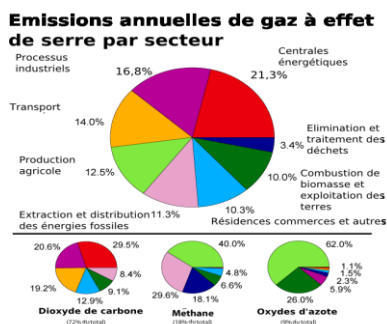
⁴⁵<https://science.gc.ca/site/science/fr/blogues/science-sante/pollution-lair-ambiant-lune-principales-causes-deces-dans-monde>

⁴⁶ Nathalie Mayer. « La pollution l'air et le fléau qui réduit le plus l'espérance de vie dans le monde ». *Paru dans futura-Sciences*, 8 Mars 2020

du COVID 19 qui depuis son début jusqu'à 18 août 2023 a fait 6 955 141 morts⁴⁷ dans le monde.

Outre cet article de Nathalie Mayer, on trouve dans le 6^e rapport de l'ONU sur l'avenir de l'environnement, des chiffres ayant rapport à la morbidité dont la pollution atmosphérique en est la principale cause. Le rapport parle de 6 à 7 millions de décès prématurés et des pertes de biens estimés à 5 milliards de dollars par an⁴⁸. Il convient de faire remarquer que lorsqu'on parle de pollution atmosphérique, cela renvoie directement à des activités de l'Homme dans la nature. À cette phase, nous pensons qu'il est important de mentionner que les principales causes de la pollution toxique d'après cet article de Saad Dahleb et coll. sont : la production de l'énergie, les activités de l'industrie chimique, les activités agricoles⁴⁹. En effet, on peut remarquer qu'il s'agit là d'un ensemble d'activités menées par l'homme, mais si nous restons particulièrement sur les deux premières ayant un lien étroit à la révolution industrielle, nous verrons bien que leur poids dans la balance de la dégradation de l'environnement est considérable.

Nous savons d'ailleurs que les gaz à effet de serre qui sont responsables du réchauffement climatique ont l'énergie pour principale source. En brûlant les énergies comme le charbon, le gaz ou le pétrole, on émet du CO2 dans l'atmosphère lequel contribue au réchauffement climatique⁵⁰. Voir le tableau ci-dessous de Global Warming Art⁵¹.



⁴⁷ Statista, nombre de personnes décédées à cause du coronavirus (COVID-19) dans le monde au 18 août 2023, par pays : <https://fr.statista.com/statistiques/1101324/morts-coronavirus-monde/> , consulté le 29 octobre 2023

⁴⁸ L'avenir de l'environnement mondial, Geo 6, Résumé à l'intention des décideurs, DOC off NU, DEW/2231/NA, (2019) P.9

⁴⁹ Meddour Mohamed Reda, Misseraoui Mohamed Amine. Principales causes de la pollution toxique. Université Saad Dahlab de Blida, 2020, p.7

⁵⁰ Clément Fournier. « Des causes du réchauffement climatique ; d'où vient le réchauffement ? ». *Youmatter*, 5 février 2019.

⁵¹ https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Emission_de_GES.png

Aujourd'hui dans le monde, on est parvenu à 420 parties par million (PPM)⁵² tel que nous l'avons déjà souligné au début de notre problématique. Lorsqu'on dit 420 PPM, cela sous-entend qu'il y a 420 molécules polluées sur 1 million de molécules d'air⁵³.

Quant aux activités de l'industrie chimique, nous n'allons pas trop nous attarder là-dessus, mais nous voulons juste faire le lien à l'un des polluants qui représente une sorte de défi pour la planète. Nous voulons parler des déchets plastiques qui d'après Olivier Barsalou et Michael Hennessy Picard sont désormais au cœur des chaînes de valeur mondiale avec une marchandisation de déchets qui, stimulée par la demande croissante de matières premières, paraît irréversible⁵⁴. À travers un article de Victoria Gill qui est correspondante de BBC News, on peut lire ceci « on estime à 1,3 milliard de tonnes de plastiques destinés à notre environnement tant sur terre que dans l'océan d'ici 2040, à moins que des mesures ne soient prises au niveau mondial⁵⁵ ». Suivant le rapport de 2022 sur les ODD, 17 millions de tonnes métriques de plastique sont entrées dans l'océan en 2021, un chiffre qui pourrait doubler et tripler en 2040.

Comme nous l'avons déjà mentionné, pour expliquer toute cette situation que nous venons sommairement de retracer, certains auteurs évoquent le concept d'anthropocène, mais d'autres auteurs comme Andreas Malm dans : *Fossil Capital : The Rise of Steam Power and the Roots of Global Warming 2016*, parler de l'anthropocène tout simplement, c'est ne pas imputer la responsabilité à ceux qui sont vraiment responsables. C'est ainsi qu'une autre perspective critique que celui de l'anthropocène a émergé avec un nouveau concept; le capitalocène qui prend comme point de départ l'idée que le système capitaliste est le principal responsable des déséquilibres environnementaux actuels⁵⁶. À bien comprendre, même si nous retenons la thèse du capitalocène, il faut croire que l'un n'empêche pas l'autre en tenant compte du fait que le système économique en vigueur, le capitaliste, est

⁵²<https://www.geo.fr/environnement/niveau-de-co2-dans-lair-une-hausse-de-50-par-rapport-a-lere-pre-industrielle-alertent-des-chercheurs-210251>

⁵³ <https://www.geo.fr/environnement>

⁵⁴ Olivier Barsalou and Michael Hennessy Picard. « International Environment Law in Era of Globalized Waste ». *Chinese journal of international law*, by Oxford University Press, vol 17, Issue 3, 2018, p. 905

⁵⁵ Victoria Gilles. « La pollution par le plastique pèsera 1,3 milliards de tonne d'ici 2040 ». *BBC News (Afrique)*, 24 juillet 2020 en ligne. [La pollution par le plastique pèsera 1,3 milliard de tonnes d'ici 2040 - BBC News Afrique](#)

⁵⁶ Frederic Legault. « Anthropocène ou capitalocène? Quelques pistes de réflexions ». *Revue l'esprit libre*, Juin 2016

un choix humain ou dirions-nous mieux; un groupe d'individus pour ne pas tomber dans le faux universalisme.

Malgré les multiples actions politiques entreprises⁵⁷ par les acteurs de la communauté internationale (États, OI et autres) en vue d'une meilleure gestion de l'environnement, actions ayant abouti à la ratification de documents tels que: la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement climatique (CCNUCC de 1992), la Convention sur la Biodiversité biologique (CDB) de 1992, le Protocole de Kyoto qui fut signé en 1997, l'Accord de Paris sur le climat adopté à la COP21. Malgré les quelques décisions de justice des cours et tribunaux (jurisprudence) sanctionnant des cas de violations des normes environnementales⁵⁸, on peut comprendre, au regard des données susmentionnées, que la situation demeure catastrophique, même si les conséquences ne sont pas les mêmes partout⁵⁹. Depuis la préface du bulletin de *International Institute for sustainable* titré : « *État de la gouvernance environnementale mondiale en 2020* », on peut lire ceci :

Le monde a besoin d'une correction de cap d'urgence. Indéniablement nous sommes encore loin des objectifs de l'Accord de Paris et la pandémie a retardé le progrès dans l'achèvement de nombreux objectifs de développement durable⁶⁰.

Malgré tout, ce bulletin laisse comprendre qu'il y a quand même de quoi espérer quant à un environnement futur viable par l'atteinte de l'objectif principal de l'Accord de Paris ou encore l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD).

⁵⁷ Nations unies, recueil des traités des nations unies :

<https://treaties.un.org/pages/AdvanceSearch.aspx?tab=UNTS&clang= fr>

⁵⁸ Voir les affaires : Affaire de l'Usine MOX (Irlande c. Royaume-Uni), mesures conservatoires. (3 décembre 2001). 95.- Affaire de la Fonderie du Trail (États-Unis c. Canada). (1941). Recueil des sentences arbitrales des Nations unies, III, 1905.- Affaire des épandages aériens d'herbicides (Équateur c. Colombie). (2008). Cour internationale de justice.- Affaire du Déroit de Corfou (République Populaire d'Albanie c. Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) arrêt. (9 avril 1949). Recueil CIJ Rec. 4.- Affaire relative à des usines de pâte à papier sur le fleuve d'Uruguay (Argentine c. Uruguay). (2010). CIJ Recueil 2010, 1.- Affaire Thon à nageoire bleue (Nouvelle-Zélande c. Japon; Australie c. Japon), mesures conservatoires, ordonnance. (27 août 1999). TIDM Recueil 1999, 280

⁵⁹ Museum, les pôles au cœur de l'urgence climatique, en ligne : <https://www.mnhn.fr/fr/les-poles-au-coeur-de-l-urgence-climatique>, consulté le 10 septembre 2023

⁶⁰ Jen Allan. « Etat de la gouvernance environnementale mondiale 2020 ». *International Institute for sustainable Development*, 2021. Avant-propos Vi.

Les promesses ne sont que la première étape. Désormais, tous les pays doivent faire preuve d'ambition dans leurs nouvelles contributions déterminées au niveau national améliorées, qu'ils sont obligés de soumettre avant la COP26. Les promesses doivent être soutenues, dès à présent, par une action réelle.

1.1.1 Question de recherche

Vu les multiples données susmentionnées ayant rapport à l'état de dégradation de l'environnement à l'ère du capitalisme, la question à laquelle nous essayerons de répondre dans le cadre de ce travail est la suivante :

Qu'est-ce qui explique, à l'ère du capitalisme, de tels décalages entre les effets souhaités des normes prises en matière de protection de l'environnement par les acteurs de la communauté internationale et les résultats constatés?

1.1.2 Hypothèse

En l'espèce, nous formulons l'hypothèse suivante :

Les exigences du capitalisme de vouloir tout transformer en actifs, avec son productivisme obnubilé par la recherche du profit à tout prix de manière à toujours assurer la croissance de l'économie, entraînant ainsi la difficulté voire l'impossibilité pour les acteurs de dresser des mécanismes efficaces de mise en œuvre des normes établies, expliquent les décalages entre les effets souhaités des normes et les effets constatés par les acteurs de la communauté internationale en ce qui a trait à la protection de l'environnement.

1.1.3 Méthodologie

En vue de vérifier la pertinence de notre hypothèse dans le cadre de ce travail, nous allons, dans un premier temps essayer d'introduire globalement la critique écosocialiste du capitaliste comme étant responsable de l'alourdissement du phénomène de la dégradation de la planète sur le plan climatique, tout en établissant la liaison existant entre son mode de production et les changements climatiques⁶¹. Nous ferons en sorte d'établir comment l'industrialisation qui est bien l'un des moteurs du système capitaliste a contribué grandement à la dégradation des écosystèmes.

Dans un second temps, nous nous attarderons sur la production normative et même les textes non contraignants du droit international déjà disponibles tout en faisant un survol des grandes mesures politiques ayant engendré les multiples textes juridiques dans l'idée

⁶¹ Voir Processus de Marrakech. Vers un Plan-Cadre Décennal de Programmes de Consommation et de Production Durable. DOC OFF UNEP/ DTIE/CPD/1177/PA (2011)

de diminuer voire contrer le phénomène de la détérioration de l'environnement depuis la première conférence internationale sur l'environnement tenue à Stockholm en 1972 passant par l'accord de Paris sur le climat pour aboutir aux Objectifs de Développement durable (ODD). Ensuite nous tâcherons de démontrer pourquoi les résultats obtenus, étant le reflet d'un système capitaliste incompatible à l'environnement, ne reflètent pas la finalité des normes fixées par les acteurs dans les documents multilatéraux fixés. Dans la dernière partie de notre développement, nous nous assurerons d'approfondir la critique écosocialiste tout en vérifiant la pertinence de notre hypothèse en la rapprochant de notre cadre théorique puis nous reviendrons sur les principales propositions de l'écosocialisme pour la survie de l'espèce humaine et la protection de l'environnement.

Pour arriver à tout cela, nous allons procéder par une approche bidisciplinaire. Cela dit, nous allons par la recherche documentaire recueillir les multiples données des instruments juridiques et politiques de sources diverses tels que les articles scientifiques, les traités et accords internationaux, les conventions, les rapports des ONG, livres, doctrines, jurisprudences, thèses ou mémoires, etc. Lesquelles données nous permettront d'accoucher un travail à la hauteur de la communauté scientifique.

1.2. Cadre conceptuel et théorique

1.2.1 Définition de concepts

Capitalisme, environnement, écosocialisme . Ces trois concepts fondamentaux qui cadrent notre sujet de recherche obligent de meilleures explications en vue d'une meilleure compréhension de notre travail.

Capitalisme

Il faut dire que les définitions attribuées au concept de capitalisme sont multiples au point même qu'il y a des définitions différentes chez les plus éminents auteurs tels que Marx, Weber, Schumpeter ou Braudel. Pour Groyer par exemple, alors que le capitalisme est couramment assimilé à une économie de marché, il affirme qu'il y a néanmoins une

séparation entre ce dernier et l'économie de marché qui elle-même est redéfinie par la liberté, d'entreprendre comme de choisir⁶².

Pour Michael Zakim la place du capitalisme se retrouve au sein d'une large histoire de propriété, de privilège, de pouvoir, d'autorité, d'ordre et d'instabilité⁶³. Une définition qui nous paraît rationnelle du fait qu'elle est plus englobante que les autres et qu'elle mise surtout sur le pouvoir conféré par le capital à un certain groupe de privilégiés exerçant leur autorité au détriment de la masse pour toujours maximiser leur profit, ce qui a un impact direct sur l'environnement.

Suivant Braudel le capitalisme est défini comme un régime économique et social dans lequel le capital comme source de revenus n'appartient généralement pas à ceux qui l'utilisent dans leur propre travail⁶⁴. Alors que d'autres auteurs réunis sous le label de nouvelle histoire du capitaliste (NHC) trouvent même que c'est une mauvaise idée d'attribuer une définition au capitalisme sachant déjà que le concept en soi résiste aux définitions simples. Ils trouvent que la définition du capitalisme le réduisant au marché est beaucoup trop floue.

Environnement

Rien que dans le dictionnaire Larousse, le mot environnement est bondé de définitions dont chacune explique le concept suivant qu'on est dans tel ou tel autre domaine. Par exemple, au niveau familial, l'environnement est défini de manière très simpliste comme l'entourage habituel. Mais dans le cadre de ce travail, nous avons compris la nécessité de donner une définition assez large faisant consensus au sein de la communauté internationale. Ainsi nous retiendrons les explications de la convention d'Aarhus signée en 1998 qui dans son article 2, alinéa 3 voit l'environnement comme englobant toute une chaîne de concepts à savoir l'air et l'atmosphère, l'eau, le sol, les terres, le paysage et les sites naturels, la

⁶² Sébastien Groyer, op., cit.

⁶³ Nicolas Barreyre et Alexia Blin. « A la redécouverte du capitalisme américain ». *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 2017, p. 8

⁶⁴ Fernand Braudel. *Civilisation matérielle, économie et capitalisme XVe–XVIIe*. Paris: Armand Colin; 1979, p. 276.

diversité biologique et ses composantes, y compris les organismes génétiquement modifiés, et l'interaction entre ces éléments⁶⁵.

Écosocialisme

Sachant que l'écosocialisme est un mouvement qui s'est répandu sous différentes formes à travers les lieux et le temps⁶⁶, nous nous sommes dit qu'une définition du concept aussi large que possible serait nécessaire en vue d'une meilleure compréhension de notre travail. Ainsi, parmi les différentes définitions attribuées à l'écosocialisme, nous trouvons celle d'un auteur comme Leduc Florent beaucoup mieux appropriée que certains autres que nous avons pu lire pour expliquer le concept même si l'auteur même a affirmé que sa prétention n'est pas de fournir une définition universelle du mot. Cela dit, Leduc se concentre sur 5 points fondamentaux pour affirmer que l'écosocialisme est, par définition, la lutte anticapitaliste et antiproduktivisme, le renouveau socialiste, la révision de la démocratie, l'économie de la coopération et le renouveau écologique ou la critique du capitalisme vert⁶⁷.

Hormis ces concepts fondamentaux de notre travail, certains autres assez importants entre autres; anthropocène, capitalocène seront définis dans le corpus de notre travail.

1.2.2 *Cadre théorique*

Comme il est évident, pour faire le lien avec notre sujet dans le cadre de ce travail, nous nous servons globalement de l'approche écosocialiste du capitalisme.

Alors que Marx, en parlant du système capitaliste, avait écrit:

Tout le progrès dans l'agriculture capitaliste est un progrès dans l'art, non seulement de l'exploitation des ouvriers, mais aussi de l'exploitation du sol; tout progrès dans l'amélioration de la fertilité du sol pour un temps donné est une progression vers la ruine des sources durables de cette fertilité...

⁶⁵ Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement. DOC OFF/ CEE-NU/1998. Entrée en vigueur le 30 Octobre 2001

⁶⁶ Leduc, Florent. « Qu'est-ce que l'écosocialisme ». Thèse de doctorat, faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication de l'Université Catholique de Louvain, 2017. Prom. : Rihoux, Benoît, p. 22

⁶⁷ Leduc, Florent, op., cit.

Il faut croire que les fervents théoriciens de l'écosocialisme, qui d'ailleurs ont des points de vue divergents sur Marx à propos de sa vision sur le rapport capitalisme/environnement, sont beaucoup plus directs quand il s'agit de tirer des flèches sur le mode de production capitaliste. Citons à titre d'exemple André Gorz⁶⁸ qui reste attaché à l'idée que la décroissance est un impératif de survie⁶⁹ et qui dans l'un de ses ouvrages a écrit :

Il est impossible d'éviter une catastrophe climatique sans rompre radicalement avec les méthodes et la logique économique qui y mènent depuis 150 ans. Si on prolonge la tendance actuelle, le PIB mondial sera multiplié par un facteur 3 ou 4 d'ici à l'an 2050. Or, selon le rapport du Conseil sur le climat de l'ONU, les émissions de CO2 devront diminuer de 85% jusqu'à cette date pour limiter le réchauffement climatique à 2°C au maximum. Au-delà de 2°, les conséquences seront irréversibles et non maîtrisables.

Pour un auteur comme Michael Löwy, écosocialiste avéré, en ce qui a trait à la crise environnementale qui sévit dans le monde, il fustige le capitalisme en écrivant : « *La faute en incombe au système capitaliste, à sa logique absurde et irrationnelle d'expansion et d'accumulation à l'infini, à son productivisme à la recherche du profit* ».

Le raisonnement écosocialiste que nous rapporte Löwy se repose sur deux arguments substantiels⁷⁰ qui pointent le système capitaliste du doigt en établissant que :

Le mode de production et de consommation actuelle des pays capitalistes avancés, fondé sur une logique d'accumulation illimitée (du capital, des profits, des marchandises), de gaspillage des ressources, de consommation ostentatoire et de destruction accélérée de l'environnement, ne peut aucunement être étendu à l'ensemble de la planète sous peine de crise écologique majeure.

Citons à titre d'exemple la consommation d'énergie primaire par habitant des États-Unis qui est très élevée : 283,5 EJ (Exajoules) en 2022, soit 3,75 fois la moyenne mondiale et 2,18 fois la moyenne de l'Union européenne⁷¹.

Le deuxième argument des écosocialistes est le suivant:

En tout état de cause, la continuation du (progrès) capitaliste et l'expansion de la civilisation fondée sur l'économie de marché, même sur cette forme brutalement

⁶⁸ Françoise Gollain, « André Gorz était-il un écologiste? », *Dans Écologie & politique*, Éditions Presses de Sciences Po, vol 1, no 44, 2012, p. 78

⁶⁹ André Gorz. *La sortie du capitalisme a déjà commencé*. Paris, Mouvement Utopia, 2016. p. 3

⁷⁰ Michael Löwy. *Crise écologique, capitaliste et altermondialiste, un point de vue écosocialiste*. Paris, Presse universitaire de France, vol 2, no 44, 2008, 68-69

⁷¹ Wikiwand, énergie aux États unies, en ligne :

https://www.wikiwand.com/fr/%C3%89nergie_aux_%C3%89tats-Unis, consulté le 02 décembre 2023

inégalitaire - menace directement à moyen terme (toute prévision serait hasardeuse) la survie même de l'espèce humaine, notamment à cause des conséquences catastrophiques du changement climatique.

Cela dit, Lowy a même banalisé des mesures juridiques prises suite à certaines décisions politiques, ce que nous appelons, dans le cadre de ce travail, des mesures politico-juridiques. Voilà ce qu'il a déclaré quant au dispositif central des accords de Kyoto à savoir : le « marché des droits d'émission », il a dit : « cela s'est révélé *une opération tragicomique du fait que les quotas d'émission distribués par les « responsables » étaient tellement généreux que tous les pays ont fini l'année 2006 avec d'importants excédents de «droits d'émission*⁷²».

Rien qu'en se penchant sur la littérature grise⁷³ ayant rapport au climat, on pourrait déjà comprendre à quel point ces avancées étaient fondées scientifiquement, car cette littérature, à part de faibles points positifs observés, dévoile l'incapacité même des acteurs du capitalisme à faire une gestion utile et efficace de l'environnement.

Ainsi, à la suite de nombreuses analyses du système et divers écrits explorés, nous avons choisi de nous pencher sur cette approche qui nous semble assez appropriée pour vérifier la pertinence de notre hypothèse.

Chapitre 2. L'écosocialisme en tant que critique radicale du capitalisme et de son industrialisation.

Les paradigmes alternatifs au développement capitaliste sont multiples (*voir annexe, page 80 de ce document*). S'il est vrai que personne ne peut arguer que les problèmes environnementaux ont commencé avec l'industrialisation, il est aussi vrai que personne ne peut réfuter la thèse que l'industrialisation a conduit à l'intensification desdits problèmes⁷⁴. Autrement dit, il est sans conteste que l'industrialisation porte une part importante de

⁷² Michaël Löwy, op., cit.

⁷³ Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability, IPCC /AR6 /WG III. <https://report.ipcc.ch>

⁷⁴ Portail des PME, les conséquences de l'industrialisation sur l'environnement; le dossier pour tout comprendre, en ligne : <https://www.portail-des-pme.fr/developpement-durable/les-consequences-de-l-industrialisation-sur-l-environnement-le-dossier-pour-tout-comprendre> , consulté le 5 décembre 2024

responsabilité dans l'augmentation des températures sur la planète Terre⁷⁵. Et, de même qu'il y a un lien entre l'industrialisation et les problèmes environnementaux, il est aussi clair qu'il y a un lien étroit entre l'industrialisation et le capitalisme, car la révolution industrielle entendue comme l'avènement du capitalisme industriel est liée à l'organisation de la production en fonction de la logique marchande⁷⁶. Cette logique marchande ajoutée de tous les autres axiomes du capitalisme a fait de lui un système qui dévore les ressources environnementales. Et c'est bien dans cette optique de contrer les méfaits dudit système qu'est né, dans les années 70, l'écosocialisme qui est une combinaison du socialisme d'inspiration marxiste et de la critique écologique des modes de production capitalistes⁷⁷. Se disant être la sauvegarde des équilibres écologiques de la planète, le courant se propose comme une critique radicale du capitalisme industriel. Et c'est en ce sens que Michael Löwy à travers son texte *sources et ressources de l'écosocialisme* a écrit :

La critique écologique du productivisme n'a rien à voir avec les combinaisons gouvernementales dites « rouges-vertes », entre la social-démocratie et certains partis verts, autour d'un programme social-libéral de gestion du capitalisme. L'écosocialisme est donc une proposition radicale - c'est-à-dire, s'attaquant à la racine de la crise écologique – qui se distingue aussi bien des variantes productivistes du socialisme du 20^e siècle – que ce soit la social-démocratie ou le « communisme » de facture stalinienne - que des courants écologiques qui s'accommodent, d'une façon ou d'une autre, du système capitaliste. Une proposition radicale qui vise non seulement à une transformation des rapports de production, de l'appareil productif et des modèles de consommation dominants, mais aussi à créer un nouveau paradigme de civilisation, en rupture avec les fondements de la civilisation capitaliste/industrielle occidentale moderne⁷⁸.

2.1 Regard écosocialiste de la pollution industrielle

Comme nous l'avons déjà signalé, les problèmes environnementaux font partie des plus grands défis auxquels est confrontée l'humanité durant ces deux derniers siècles⁷⁹. Puisque

⁷⁵ IFG; réchauffement climatique, les causes et les premières conséquences, en ligne : <https://www.ifgexecutive.com/rechauffement-climatique-causes-et-consequences/>, consulté le 2 janvier 2024

⁷⁶ Rolande Pinard, « Le mode de production capitaliste comme principe d'organisation », In la révolution du travail, de l'Artisan au manager, *Presses universitaires de Rennes*, Open Edition Books, 2015

⁷⁷ Sébastien Jahan et Jérôme Lamy.« Introduction : Pour une histoire de l'écosocialisme ». *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 2016, p. 11-12

⁷⁸ Michael Löwy, op., cit.

⁷⁹ Impact de la pollution environnementale sur la santé, When Recognition Matters PECEB, 2021 https://www.humanitarianlibrary.org/sites/default/files/2021/06/40-pecb_health-impacts-of-environmental-pollution-fr.pdf

les activités humaines ont un impact direct sur l'environnement, l'augmentation des populations dans un monde où la consommation excessive est stimulée par un système économique qui ne respire que par et pour la croissance économique a engendré plusieurs problèmes parmi lesquels se trouve la pollution. Mais c'est quoi la pollution? A-t-elle des conséquences néfastes sur la santé humaine? La pollution en général, d'après Québec science, est définie comme étant tout ce qui altère notre environnement ou notre santé habituellement sous forme de substance, mais aussi sous forme d'onde⁸⁰. Mais pour ce qui est de la pollution industrielle particulièrement, elle se définit comme étant la dégradation d'un milieu naturel à cause de substances chimiques et de déchets industriels⁸¹. Cette pollution se présentant sous plusieurs formes dont : la pollution de l'air, de l'eau⁸², du sol ... est irréfutablement très néfaste pour la santé humaine⁸³ et pour l'environnement⁸⁴. En effet, d'aucuns ne sauraient prétendre que la pollution industrielle est une affaire juste associée au capitalisme toutefois, il semble bien que ce soit à la suite de la Deuxième Guerre mondiale, date à laquelle le fantasme du mot développement a accaparé le monde à la suite du discours du président Harry S.Truman des États-Unis⁸⁵ que l'industrialisation est accélérée dans beaucoup de pays du monde conduisant ainsi à une aggravation de la pollution industrielle. Dans un texte de Yenny VEGA-CARDENAS à propos de la préservation de l'eau face à la pollution industrielle au Québec, on peut lire ceci :

⁸⁰ <https://www.quebecscience.qc.ca/pose-ta-colle/quest-ce-que-la-pollution/>

⁸¹ <https://bemrecycling.com/la-pollution-industrielle-impacts-sur-lhomme-et-lenvironnement/>

⁸² D'après l'article de BEM Recycling, la pollution de l'eau est bien le déversement de produits pétroliers dans la mer mettant en danger la vie maritime au risque de voir certaines espèces de la faune et de la flore sous-marine disparaître. Des pertes de vies humaines ont même été enregistrées, ce qui est dû à la consommation de produits intoxiqués par les produits pétroliers.

La pollution de l'air: « Les gaz qui s'échappent des usines provoquent les trous dans la couche d'ozone. Les conséquences sont immédiates pour les êtres humains avec l'apparition du cancer de la peau. Le problème de la couche d'ozone provoque également le réchauffement climatique qui entraîne la fonte des glaciers au pôle Nord. Des maladies respiratoires peuvent être de plus en plus fréquentes chez les humains à cause des carrières ou scieries ».

La pollution du sol : Les eaux usées et les déchets peuvent perturber le cycle de l'azote dans le sol et provoquent la montée de sel dans les sols. C'est comme cela que les sols sont stérilisés et que plus aucune végétation ne peut pousser à l'endroit contaminé.

⁸³ Santé et environnement : Prendre en compte les effets de la pollution de l'air sur la santé, DOC Off OMS/ONU/ Rapport du secrétariat/Conseil exécutif/EB136/15 (2014)

⁸⁴ JIE HE. « Impacts environnementaux de l'industrialisation et du commerce international en Chine : Cas de l'émission industrielle de SO₂ ». Thèse de doctorat, faculté des sciences économiques et de Gestion de l'Université d'Auvergne Clermont 1, 2005, p.19-23

⁸⁵ Alberto Acosta, op., cit.

Au Québec, l'industrialisation est à l'origine d'une grande partie de la pollution de plusieurs ressources hydriques, et ce, depuis la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle. Mais c'est surtout après la Seconde Guerre mondiale que l'accélération de l'industrialisation a amené une dégradation de la qualité des ressources hydriques du Québec de façon préoccupante⁸⁶.

Alors que la pollution industrielle, l'un des dérivés du capitalisme industriel est déjà un fait, ce qui nous intéresse, c'est de regarder grosso modo sous quel angle les écosocialistes abordent -ils cette question? Quant à ces derniers, ils mettent l'accent sur le caractère global des retombés de la pollution industrielle en soulignant le fait que la dégradation de l'environnement est une source d'injustices nouvelles, dont sont d'abord victimes, les plus pauvres, les moins informés, les moins considérés⁸⁷. Ainsi donc, ils pensent que, dans le souci même du respect de la déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948, dans le souci de l'application de la superbe formule adoptée à la conférence mondiale sur l'environnement de Stockholm organisée en 1992 par les Nations unies édictant que l'Homme a un droit fondamental à la liberté, à l'égalité et à des conditions de vie satisfaisantes, dans un environnement dont la qualité qui lui permet de vivre dans la dignité et le bien-être, il est nécessaire, voire impératif, d'obliger l'entreprise à comprendre que la poursuite du profit qui la guide n'est pas une loi qui vaut pour la société tout entière; que l'innovation technologique doit être mise au profit de la société et non tout d'abord au profit de la rentabilité⁸⁸. Ainsi pour eux, l'idée du progrès doit viser une définition plus large basée sur la qualité de la vie en société pour rejoindre cette grande réflexion visant à substituer à la définition de la prospérité par le PIB une autre d'où la santé, l'accès au savoir, la nature des relations sociales ... soient le centre des intérêts humains⁸⁹. Pour une concrétisation de cette grande réflexion, les écosocialistes affirment qu'il est important de redonner sa véritable légitimité à l'intervention publique, de freiner les mécanismes d'incitation fondés sur le marché tout en privilégiant une logique plus volontariste et le citoyen, quelque puisse être son rang dans l'échelle sociale doit être associé aux politiques qui visent à traiter les enjeux qui touchent à sa vie quotidienne.

⁸⁶ Yenny Vega-cardenas. « La préservation de l'eau face à la pollution industrielle : le rôle de l'état québécois ». *Lex Electronica*, vol. 17. No 1, 2012, p. 4

⁸⁷ Gaëtan Gorce. *L'écosocialisme*. Fondation Jean Jaures, 2015, p. 38

⁸⁸ Gaëtan Gorce, op., cit.

⁸⁹ Gaëtan Gorce, op., cit.

2.2. La pression exercée par les entreprises industrielles sur l'environnement, une situation inquiétante.

Dans le cadre des activités normales de l'entreprise, son rituel est de puiser dans la nature les ressources naturelles dont elle a besoin pour fonctionner à savoir les matières premières, énergies, eau, sol, etc. Ainsi, après l'utilisation de la partie utile d'une ressource, le déchet est rejeté dans l'environnement sous forme de fumées, eaux usées, poussières. De cette manière, l'entreprise contribue à la dégradation de l'environnement. Suivant les *cahiers du développement durable*⁹⁰, le schéma peut être ainsi retracé : l'environnement procure les ressources naturelles – l'Homme exploite les ressources naturelles fournies par l'environnement – constituant la base des procédés de fabrication, les ressources sont transformées en produits finis lors des procédés – en même temps des rejets (rejets, solides, gazeux) sont émis et des nuisances acoustiques, visuelles et olfactives se font ressentir à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise – les résidus de procédés de fabrication quittent l'entreprise sous forme de déchets – les déchets nocifs dégradent l'environnement et contribuent à la perte de la qualité de l'eau, l'air et des solides, à la perte de la biodiversité et le réchauffement climatique.

Donc, par ce schéma ici retracé, nous comprenons que les ressources naturelles/environnementales sont vitales, voire indispensables pour l'entreprise. Le fait maintenant est que si l'entreprise doit les utiliser à une vitesse inappropriée, comme c'est le cas au sein de ce système malheureusement, il arrivera un moment où il n'y aura plus de ressources sachant que la plupart de celles utilisées par cette dernière sont non renouvelables. Sans oublier que plus d'utilisation de ressources signifie plus de pollution⁹¹. Et maintenant, qu'est-ce qui peut être fait ou doit être fait alors qu'il nous faut sauver la nature pour sauver l'humanité ?

⁹⁰ <http://les.cahiers-developpement-durable.be/entreprendre/1-2-lentreprise-en-tant-quacteur-ecologique/>

⁹¹ Évaluation de l'utilisation mondiale des ressources : Une approche systémique de l'utilisation rationnelle des ressources et de la réduction de la pollution. Un rapport du panel international des ressources. Programme des Nations Unies pour l'environnement, Nairobi, Kenya (2017).

Sur les relations entre l'environnement et le système capitaliste, beaucoup de rapports et d'études ont été réalisés⁹² et on décèle dans ces rapports la progression des préoccupations politiques et scientifiques sur la question. Cela donne lieu à un débat sur la compétitivité des entreprises et des territoires internalisant des coûts environnementaux sous la pression de la réglementation et des normes dans un monde de concurrence internationale poussant à la compétitivité. Pour faire suite à ces mots qui nous rappellent ce que représente l'environnement pour l'entreprise, on pourrait se demander s'il y a moyen pour le capitalisme de se nouer avec la donne environnementale sans détruire la dynamique interne de l'entreprise? Compte tenu de cette position séduisante entre l'entreprise et le régime d'accumulation du système capitaliste qui donne au capital, aux actifs, une place de premier rang dans la vie de la société, d'aucuns sont convaincus de l'incompatibilité entre le capitalisme et l'environnement? Une enquête menée par BVA group en France pour Green Peace révèle que 64% des répondants jugent que le capitalisme est incompatible avec la protection de l'environnement⁹³.

Dans un article publié par Jean Jacques Régibier en 2017, on peut lire ceci : « *C'est bien ce développement explosif de la production et l'exploitation sans limite des ressources de la planète depuis le début de l'air industriel qui est la cause de la catastrophe en cours*⁹⁴ ». Pour ce qui est de la question du capitalisme vert dont l'Union européenne en fait la promotion au niveau international, ce serait un oxymore d'après Daniel Tanura. C'est-à-dire une association étroite de deux mots de sens contraire pour renforcer une idée.

2.3. L'interconnexion entre l'industrialisation capitaliste et la question de l'empreinte écologique, une brève analyse de l'état des lieux.

Comme il est facile de l'admettre, la révolution industrielle a considérablement accéléré le développement de l'humanité, tout en conduisant à l'amélioration et le développement de

⁹² Christine Liefoghe. *De l'industrie prédatrice aux « Clean Tech », jeux d'acteurs, construction des savoirs et concurrences territoriales dans le région du Nord-Pas-de-Calais*. Presses universitaires de Paris Nanterre, 2011, p. 240

⁹³ Mélanie ROOSEN. « 64% des Français jugent que le capitaliste est incompatible à la protection de l'environnement ». *Revue l'ADN*, 2020, Juin en ligne.

⁹⁴ Jean Jacques Régibier. « Le Capitaliste est incompatible à la survie de la planète ». *L'humanité*, 2017, 28 Aout, en ligne

nouvelles techniques de production⁹⁵. Toutefois, si cette industrialisation a eu des impacts positifs par rapport au développement, il faut croire qu'elle a eu et continue d'avoir des impacts négatifs considérables sur l'environnement. Depuis le 4ème rapport du GIEC sorti en 2007, il a été établi une nette distinction de la concentration de CO2 atmosphérique avant l'industrialisation qu'à l'époque contemporaine. Il est dit dans ce rapport qu'au cours de 8 000 ans précédant l'industrialisation, la concentration de CO2 atmosphérique ne s'est accrue que de 10 PPM, alors que de 1995 à 2005, le taux de croissance de CO2 annuel a été le plus élevé de 1,9 PPM/an et suivant les calculs des experts, de 1960 à 2005, on a une moyenne de 1.4 PPM par an⁹⁶. Il est établi dans le même rapport de 2007 que les augmentations de CO2 atmosphériques depuis les temps préindustriels sont responsables d'un forçage radiatif de $1.66 \pm 0,77 \text{Wm}^{-2}$, une contribution dominant tous les autres agents de forçage radiatif considérés dans le rapport de 2007. À noter que par définition, le forçage radiatif est un terme en climatologie qui désigne un phénomène de perturbation de l'équilibre d'un système climatique par des facteurs externes au climat proprement dit⁹⁷. Comme prévu par les Experts, on a constaté en 2022 que cette concentration a atteint un niveau beaucoup plus élevé en 2022, comme nous l'avions mentionné dans notre problématique.

Cette responsabilisation de l'industrialisation dans le phénomène du réchauffement climatique est encore prouvée quand on constate que les pays les plus industrialisés, pays développés et pays (émergents) ont une empreinte carbone beaucoup plus importante que les pays les moins industrialisés, pays moins développés. C'est ce qui explique que la Chine, quoique n'étant pas de l'occident qui est le berceau du capitaliste, se trouve à la tête du classement des 10 pays les plus peuplés et industrialisés les plus pollueurs, sachant que son économie libéralisée⁹⁸ est orientée vers une économie de marché depuis un bon nombre

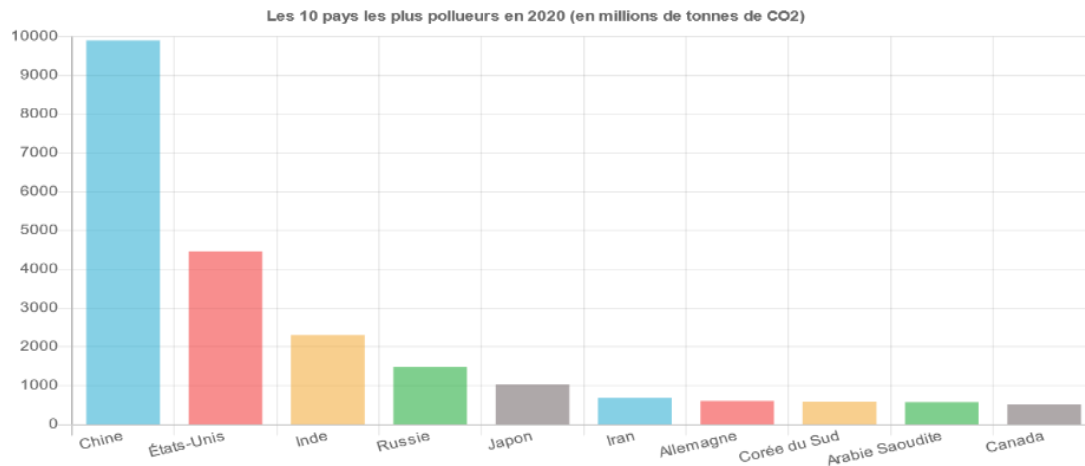
⁹⁵ Rolande Pinard, « Le mode de production capitaliste comme principe d'organisation », In la révolution du travail, de l'Artisan au manager, *Presses universitaires de Rennes*, Open Edition Books, 2015p. 57
DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pur.24012>

⁹⁶ Changements climatiques 2007, les éléments scientifiques/ DOC OFF GIEC/UNEP/WTO/ (2007)

⁹⁷ Youmatter, forçage radiatif : définition, origines et impact sur le climat, en ligne <https://youmatter.world/fr/definition/forçage-radiatif-definition-origines-impact-sur-le-climat/> consulté le 10 janvier 2024

⁹⁸ Pierre-Paul Proulx. La chine : traits économique saillants; ententes régionales commerciales; facteurs explicatifs de son émergence et effets sur l'économie canadienne et les parts de marché canadiennes et

d'années⁹⁹. Ainsi le tableau ci-dessous corrobore ce que nous venons d'avancer à propos du lien entre l'industrialisation et la question de l'empreinte carbone.



Source : [BP Statistical Review of World Energy 2021](#)

Il est incontestable que tous les pays du monde, dans quelque catégorie qu'ils puissent se retrouver, contribuent dans les émissions de gaz à effet de serre. Mais comme le démontre le tableau ci-dessus, il y a de très grandes différences dans les émissions des pays suivant qu'ils soient plus ou moins industrialisés et peuplés, etc. Dans un texte sorti en 2009, Jean Lamy, sous-directeur climat-énergie du ministère des Affaires étrangères et européennes, a écrit :

La part des pays en développement dans les émissions mondiales de GES est (28 MMt CO2 en 2006) encore relativement faible par rapport à celle de la quarantaine de pays industrialisés et en transition. Ces derniers représentent 46% des émissions et seulement 20% de la population mondiale. Alors que les quelque 150 autres pays représentent (80% de la population mondiale) donc 54% des émissions¹⁰⁰.

Monsieur Lamy a toutefois pris le soin d'expliquer que les pays en développement ne forment pas un bloc homogène en ce qui concerne les émissions, car la situation diffère grandement suivant qu'il est question de grands pays émergents ou petits pays émergents.

québécoises du marché américain. *Centre Études internationales et Mondialisation, Institut d'études internationales de Montréal, Université du Québec à Montréal 2026*, p. 8-9

⁹⁹ Pierre TROCCON-HERBUTÉ. « Petit guide économique de la Chine ». Travail réalisé en vue de l'obtention du Bachelor, Haute École de Gestion de Genève (HEG-GE), p. 11

¹⁰⁰ Jean Lamy. « Les pays en développement face au changement climatique ». *Environnement*, le jaune et le rouge, septembre 2009

L'auteur explique que si l'on ajoute aux pays du G8 le volume d'émissions du groupe des 5 pays émergents (Chine, Brésil, Afrique du Sud, Mexique), les émissions de cet ensemble représentent 80% des émissions mondiales (Données de 2006).

Dans le tableau ci-dessus élaboré à partir de données récentes, nous avons constaté que ce sont **les pays les plus peuplés et industrialisés** qui apparaissent en haut du classement des pays les plus pollueurs au monde¹⁰¹. Les quatre pays les plus gros émetteurs de CO2 sont donc :

- La Chine avec 9,9 milliards de tonnes de CO2 émises en grande partie dues à l'exportation de biens de consommation et à sa forte dépendance au charbon ;
- Les États-Unis avec 4,5 milliards de tonnes de CO2 émises ;
- L'Inde avec 2,3 milliards de tonnes de CO2 émises.
- La Russie avec 1,5 milliard de tonnes de CO2 émises.

De l'autre côté, quand on regarde les pays les moins pollueurs, on comprendra qu'ils ne sont pas dans la liste des pays les plus industrialisés à part la France qui semble réussir à faire une différence grâce au nucléaire qui est une énergie majoritaire dans le pays et non émettrice de carbone.

Dans une liste de 2010 des pays les moins pollueurs, on trouve :

– 1^{re} - Islande : 93,5. – 2^e - Suisse : 89,1. – 3^e - Costa Rica : 86,4. – 4^e - Suède : 86. – 5^e - Norvège : 81,1. – 6^e - Ile Maurice : 80,6. – 7^e - France : 78,2. Classée à la 7^{ème} place, la France est de loin le pays le plus peuplé présent dans ce top 10¹⁰². Suivent ensuite dans le TOP 10 : l'Autriche, Cuba et la Colombie.

¹⁰¹ Climate Consulting / Selectra, pays les plus pollueurs au monde : classement valable en 2023 : <https://climate.selectra.com/fr/empreinte-carbone/pays-pollueurs> , consulté le 5 janvier 2024

¹⁰² Cdurableinfo, l'indice de performance environnementale (IPE) - Classement 2010 Le TOP 10 des pays les moins pollués du monde: <https://cdurable.info/Le-TOP-10-des-pays-les-moins-pollues-du-monde-Environnemental-Performance-Index,2579.html> , consulté le 12 septembre 2023

2.4. La question de la responsabilité sociale/environnementale de l'entreprise, un leurre.

Les dégradations des conditions de vie écologiques et sociales provoquées par le développement industriel, étant devenues irréfutables, ont conduit à l'émergence de fortes revendications, lesquelles ont amené les acteurs économiques, sociaux et politiques à adopter de nouvelles pratiques en ce qui a trait au fonctionnement de l'entreprise. Parmi ces nouvelles pratiques instituées dans une logique de régulation du capitalisme¹⁰³, se trouve la notion de la Responsabilité sociale de l'Entreprise (RSE) qui, quoique n'est pas tout à fait nouvelle suivant certains auteurs, vient occuper une place de choix dans la question. Alors, la question qui se révèle importante... À quel niveau cette dernière peut-elle rendre l'entreprise industrielle responsable à un point tel de pouvoir réguler, recadrer son fonctionnement vis-à-vis de l'environnement? Avant toute autre analyse de notre part, nous dirions donc que le néo-libéral Milton Friedman a déjà répondu, il y a plus de 50 ans de cela, à cette question en titrant son texte même : *The Social Responsibility of Business is to Increase its Profits*¹⁰⁴ ». L'idée de cette phrase qui traduit que la responsabilité sociale de l'entreprise c'est d'augmenter ses profits, semble avoir été partagée par plus d'un dont Paul Magnette¹⁰⁵ qui l'a reprise dans une conversation (voir note de bas de page) tout en déclarant que « *Je ne crois pas en la conversion altruiste des entreprises. Le capitalisme deviendra vert quand cela sera rentable, pas avant* »¹⁰⁶. Dans son texte, Friedman a précisé : *un cadre supérieur dans une entreprise privée est un employé des propriétaires de l'affaire. Il a une responsabilité directe à l'égard de ses employeurs. Cette responsabilité est de conduire l'affaire en accord avec leurs désirs, qui seront généralement de faire autant d'argent que possible*. Il faut dire qu'un auteur comme Jean Paul Maréchal ne partage pas tout à fait cette idée qui d'après lui ne pourrait être recevable

¹⁰³ Jean Paul Maréchal. « RSE : Les illusions dangereuses ». In : *La Responsabilité Sociale de l'Entreprise : Nouvelle régulation du capitalisme ? Presses Universitaires du Septentrion*, 2011. p.287-298

¹⁰⁴ Friedman Melton. « The Social Responsibility of Business is to Increase its Profits », *The New York Times Magazine*, 13 septembre 1970.

¹⁰⁵ Paul Magnette, président du Parti socialiste belge et ancien ministre du Climat et de l'Énergie, a essayé, dans une conversation avec le journal le grand continent, de poser les éléments d'une doctrine écosocialiste à partir d'un paradoxe (« pourquoi n'agissons-nous pas alors que nous savons quoi faire ? »).

¹⁰⁶ Le grand continent : Comprendre l'écosocialisme, une conversation avec Paul Magnette <https://legrandcontinent.eu/fr/2021/09/06/comprendre-lecosocialisme-une-conversation-avec-paul-magnette/> consulté en ligne le 30 Janvier 2024

que si la recherche effrénée du profit ne causait aucun dommage aux hommes et aux écosystèmes¹⁰⁷. Mais les écosocialistes ne cessent de faire comprendre que l'humain n'a jamais été le centre des intérêts du capitalisme. Car le fait est que chaque capitaliste doit constamment chercher à développer des marchés et à augmenter ses profits, sans quoi il perd sa position dans la hiérarchie et donc, tout ce qui prévaut c'est la dimension économique qui dévore tout le reste¹⁰⁸.

Faisons un petit retour sur la définition du thème RSE. La responsabilité sociale de l'entreprise est définie par la Commission des communautés européennes comme étant l'intégration volontaire des préoccupations sociales et écologiques des entreprises à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes¹⁰⁹. Alors déjà, le mot volontaire inclus dans cette définition nous paraît tellement intéressant qu'il nous pousse à l'interrogation suivante : comment miser sur quelque chose de volontaire du côté des entreprises pour espérer à de meilleures pratiques favorables à l'environnement au sein d'un système qui ne saurait survivre en dehors des pratiques entropiques? Cela dit, on ne suppose nullement que la notion est totalement fautive ou qu'elle n'est d'aucune utilité pour l'environnement dans les entreprises où elle est mise en place, mais nous posons l'hypothèse que l'entreprise améliorerait ses pratiques sur l'environnement dans le cas où cela ne lui cause pas de réels préjudices quant à la maximisation de ses profits. Ainsi donc, nous nous demandons si certaines personnes n'ont pas eu raison d'affirmer qu'il s'agit pour les entreprises de tentatives leur permettant d'échapper à des réglementations contraignantes¹¹⁰.

Dans ce même document de la Commission des communautés européennes, il est mentionné qu'être socialement responsable signifie non seulement satisfaire pleinement aux obligations juridiques applicables, mais aussi aller au-delà et investir "davantage" dans le capital humain, l'environnement et les relations avec les parties prenantes. Deux termes ici se révèlent importants : il s'agit de ; obligations juridiques applicables et investir dans

¹⁰⁷ Jean Paul Marechal, op., cit.

¹⁰⁸ Joel Kovel, op., cit.

¹⁰⁹ Promouvoir un cadre européen pour la responsabilité sociale de l'entreprises, Commission des Communautés Européennes, 2001, p. 7

¹¹⁰ Marie France B. Turcotte et Anne Salomon. *Responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise*. Presses L'Université du Québec, 2007, p. 1- 2

le capital humain. Premièrement il est clair que le droit de l'environnement reste un droit largement inefficace, non pas par défaut de règles, mais plutôt par mauvais vouloir systématique de les appliquer¹¹¹. Sur le plan local, il est vrai que le Québec s'est doté d'une loi assez corsée en matière de protection de l'environnement, la LQE¹¹² qui prévoit différentes amendes et sanctions contre les déviants environnementaux et a déjà entraîné une jurisprudence importante au niveau local, mais quand on sait que bon nombre d'entreprises dans cette même province ont obtenu le droit même de polluer au-delà des normes environnementales¹¹³, on se demande s'il ne serait pas louable de questionner la force de la contribution apportée par cette loi en matière de protection de l'environnement. Cela dit, il faut reconnaître que les obligations juridiques sur le plan national qu'international sont souvent pas mal bien claires et bien élaborées pour favoriser la protection de l'environnement. Par exemple, au Canada, il y a la loi canadienne sur la protection de l'environnement, une loi de 1999 modifiée récemment le 22 juin 2023 qui est un texte bien charpenté quant à la protection de l'environnement. Sur le plan international, nous avons déjà cité tout un ensemble de traités et d'accords signés en matière de protection de l'environnement. Mais, il faut toutefois souligner le fait que l'État se révèle très souvent impuissant face aux firmes multinationales qui d'après Olivier Godard sont globalement l'une des forces majeures de résistance politique aux mutations requises dans les modes de développement¹¹⁴. Cette impuissance tient surtout du fait qu'il (l'État) doit faire en sorte de rester attractif aux Investissements directs étrangers (IDE) en vue de garder ou d'assurer la croissance de son économie¹¹⁵.

Quant au deuxième terme d'investir dans le capital humain, tenant compte de la définition même de l'expression *Capital humain* à savoir : « l'ensemble des compétences et de

¹¹¹ Corinne Lepage, « Les véritables lacunes du droit de l'environnement », *Dans Pouvoirs*, no 127, vol 4, 2008/4 p.124

¹¹² [La Loi sur la qualité de l'environnement : faire avancer le Québec de façon responsable au bénéfice de tous \(gouv.qc.ca\)](https://www.gouv.qc.ca)

¹¹³ LEDEVOIR, La liste «entière» des 89 entreprises polluantes sera publique, confirme Charrette, en ligne : <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/746100/la-liste-des-89-entreprises-polluantes-sera-devoilee-confirme-le-ministre-charette>, consulté le 01 février 2024

¹¹⁴ Olivier Godard, Thierry Hommel, « Les multinationales, un enjeu stratégique pour l'environnement et le développement durable ? », *Dans Revue internationale et stratégique*, vol 4, no 60, 2005, p.103

¹¹⁵ L'investissement direct étranger au service du développement. Optimiser les avantages, minimiser les coûts. Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) 2002 , p.5

l'expérience accumulées qui ont pour effet de rendre les salariés plus productifs »¹¹⁶ et de l'objectif premier du capitalisme tel que nous l'a bien rappelé Friedman, la seule raison qui pousserait l'entreprise à cet investissement est l'intérêt qu'il en tirerait du fait de la productivité du salarié dans une économie qui change de forme depuis les années 80¹¹⁷. Olivier Clein à travers son article sur l'importance de l'investissement dans le capital humain affirme :

La croissance est bien sûr toujours dépendante de la dynamique de la demande, mais elle l'est aujourd'hui au moins autant de la dynamique de l'offre. Or, cette dernière vient précisément de la capacité d'innovation, de la recherche et de développement. Le progrès technique, la créativité, le développement de nouvelles technologies, ou encore la création de nouveaux marchés sont cruciaux. Dans une économie de l'innovation, la connaissance est au cœur de la compétitivité. C'est pourquoi cette nouvelle croissance n'est atteignable qu'à travers un fort investissement dans le capital humain.

Alors, oui le capitalisme peut investir et de fait investit dans le capital humain, mais ce n'est qu'au profit de la rentabilité, ce qui converge bien avec sa logique de croissance infinie. L'écosocialisme quant à lui souhaite que l'innovation technologique soit mise d'abord au profit de la société¹¹⁸.

Ainsi donc, compte tenu de la situation actuelle des choses en matière de crise environnementale¹¹⁹, il faut se dire qu'il ne suffit peut-être pas de se contenter du fait que les entreprises peuvent elles-mêmes élaborer un document qui cadrent leur comportement vis-à-vis de l'environnement, mais de vérifier s'il y a vraiment un important impact positif découlant de leur comportement qui tient compte des édictées dudit document. De notre côté, en référence aux chiffres retranscrits dans la partie problématique de notre travail et de notre constat des pratiques quotidiennes des entreprises partout et ailleurs, nous pensons être en droit de dire que la responsabilité sociale de l'entreprise n'a pas aidé à grande chose sur le plan environnemental. D'ailleurs, il semble que les confusions sur le concept sont

¹¹⁶Renaud Vivien. « Capital humain, ou le visage hideux du capitalisme ». *Comité pour l'abolition des dettes illicites (CADTM)*, 14 décembre 2021

¹¹⁷ Olivier Clein. « Pourquoi investir dans le capital humain est-il aujourd'hui plus important qu'hier ? ». *Harvard Business Review (France)*, Publié le 11/10/2018 et modifié le 07/07/2023

¹¹⁸ Gaëtan Gorce, op., cit.

¹¹⁹ Dominique Vermesch. « Catherine Larrère et Raphaël Larrère (EDS), La crise environnementale et ses enjeux ». *Ecole polytechnique CREA*, 1997

multiples. Dans le livre de Marie France B. Turcotte et Anne Salomon, il est écrit : « *Malgré la profusion des écrits sur le sujet (la RSE), particulièrement dans la littérature anglo-saxonne, le concept demeure difficile à cerner tandis que les pratiques de gestion en cette matière posent toujours autant de défis*¹²⁰ ».

Il paraît même que certaines faiblesses sont détectées dans les réglementations en vigueur. Dans son article paru en 2016, Swann Bommier explique qu'il a étudié l'instance de régulation mise en place par l'OCDE dans le cadre de ses principes directeurs à l'intention des multinationales, et qu'elle ne répond que partiellement aux risques environnementaux contemporains¹²¹. Dans ce contexte, quelqu'un comme Jean Paul Maréchal affirme que les limites de la RSE rendent indispensable une régulation publique renforcée tant au niveau national qu'international¹²², mais les écosocialistes de leur côté proposent juste d'embrasser le paradigme écosocialiste qui est en rupture totale avec l'idéologie productiviste du progrès – dans sa forme capitaliste et/ou bureaucratique – ou qui est l'opposé de l'expansion à l'infini d'un mode de production et de consommation destructeur de la nature¹²³.

Chapitre 3. Une importante production normative pour des résultats limités.

Dès les années 70, la réalité criante des problèmes environnementaux, ayant occasionné une prise de conscience chez les acteurs de la communauté internationale, a permis à ces derniers de comprendre qu'il leur incombait de poser certaines actions en faveur de l'environnement pour éviter le pire. Et depuis, il est mené toute une pléiade d'actions politiques ayant conduit à la rédaction d'un nombre effréné de textes dont certains à caractère contraignant et beaucoup d'autres à caractère non contraignant (soft Law). Parlant d'actions politiques, nous remontons depuis la conférence des Nations unies sur l'environnement tenue à Stockholm en 1972 jusqu'à la Cop 28 qui vient tout juste d'être réalisée à Dubaï, et depuis, on peut oser dire qu'il ne manque pas d'engagements en faveur

¹²⁰ Marie France B. Turcotte et Anne Salomon, op., cit.

¹²¹ Swann Bommier. « Responsabilité environnementale des entreprises et régulation extraterritoriale ; l'implantation de Michelin en Inde à l'épreuve des principes directeurs de l'OCDE ». *Revue d'études internationales*, 2016, vol 47, no 1, p.108, 124

¹²² Jean Paul Maréchal, op., cit.

¹²³ Michael Löwy, op., cit

l'environnement que ce soit à travers des textes contraignants ou pas. C'est bien pour cela que dans cette partie de notre travail, nous nous proposons de jeter un coup d'œil sur la production normative, mais aussi sur les textes du soft Law du droit de l'environnement.

3.1.Principales actions politico-juridiques menées en faveur de la protection de l'environnement.

Il est clair que les débats sur l'environnement au sein de la communauté internationale ne datent pas d'hier. Depuis l'organisation de la conférence des Nations-Unies sur l'environnement en 1972 à la suite du rapport de Meadows, la volonté de la communauté internationale était déjà grandement manifestée en faveur de l'environnement, ce qui va être traduit plus tard dans les accords, traités ratifiés sans parler des multiples textes à caractère non contraignants négociés à l'occasion des différentes rencontres internationales. Ainsi nous jugeons essentiel, dans le cadre de ce travail, de dresser une liste de traités et d'accords internationaux ayant fait l'objet de ratification par les États formant la communauté internationale, mais aussi quelques textes relevant du Soft Law signés entre les membres de la communauté internationale¹²⁴.

D'abord, on a la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC de 1992). Il est rapporté que la CCNUCC a instauré la conférence des parties (CdP) qui se réunit tous les ans pour des conférences de haut niveau sur le climat. Et suivant l'AQLPA, elle est la pièce maîtresse des efforts internationaux pour réduire les émissions de GES.

On a la Convention sur la Biodiversité biologique (CDB) de 1992. Cette dernière, résultant des résultats probants du sommet de la terre en 1992, vise à établir les balises globales pour préserver la biodiversité dans le monde. Cette convention fut complétée en 2010, par le protocole de Nagoya.

¹²⁴AQLPA, Accords internationaux, en ligne :<http://www.aqlpa.com/enjeux-et-reflexions/accords-internationaux> , consulté le 10 février 2024

Il y a la Convention de 1994 sur le Désertification (CND) agissant sur la désertification et la restauration des terres dégradées dans une perspective de développement durable. La CND est qualifiée comme étant le troisième instrument légal contraignant du globe ayant été engendré par le sommet de la terre de 1992.

On a ensuite le Protocole de Kyoto qui fut signé en 1997 pour entrer en vigueur en 2005. Venu à échéance en 2012, il devrait être remplacé par un nouvel instrument législatif contraignant avec cette fois-ci des cibles de réduction de GES pour tous les grands pollueurs au lieu des pays industrialisés simplement.

A part ces conventions et protocoles susmentionnés, on trouve des textes du soft Law comme :

- La Déclaration de Rio sur l'Environnement et le Développement (1992)
- Les Objectifs du Millénaire des Nations Unies pour le Développement qui sont arrivés à échéance en 2015.
- La déclaration de Johannesburg
- La déclaration de Rio 2012
- Il y eut l'accord de Copenhague de 2009 qui fut considéré comme un véritable échec par plusieurs observateurs,
- L'accord de Cancún de 2010
- La plateforme d'Urban de 2011
- L'accord de Doha de 2012 qui devrait être signé en 2015 et entré en vigueur en 2020
- On a eu en 2014 : l'appel de Lima pour l'action en faveur du Climat. Ces négociations ont eu des succès limités.
- L'accord de Paris sur le climat adopté à la COP21.
- Les Objectifs de Développement Durable (ODD)

D'après notre constat, pour la plupart de ces conventions, accords, etc., ils ont pour objectifs tantôt de réduire à un degré cible, tantôt de stabiliser, tantôt de parvenir à la neutralité des émissions de GES dans la nature. À titre d'exemple, on peut citer l'article 2 de la convention sur le Changement climatique qui édicte :

L'objectif ultime de la présente convention et de tous instruments juridiques connexes que la Conférence des Parties (COP) pourrait adopter est de stabiliser, conformément aux dispositions pertinentes de la convention, les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation entropique dangereuse du système climatique. Il conviendra d'atteindre ce niveau dans un délai suffisant pour que les écosystèmes puissent s'adapter naturellement aux changements climatiques, que la production alimentaire ne soit pas menacée et que le développement économique puisse se poursuivre d'une manière durable¹²⁵.

Dans un document national du Canada intitulé : Stratégie pour un gouvernement vert : Une directive du gouvernement du Canada, 2020, il est écrit : En se fondant sur les mesures annoncées dans l'initiative ESES et le budget 2021, le gouvernement prévoit que la réduction devrait dépasser la cible de Paris pour s'établir à 468 Mt en 2030¹²⁶, ce qui les situerait à 36% en dessous des niveaux de 2005.

Cela dit, qu'est-ce qu'il est quant aux résultats de ces actions? Regardons cela dans le sous-titre qui suit :

3.2. Résultats découlant des actions menées.

Comme nous venons de le démontrer, il y a tout un ensemble d'accords internationaux et autres documents à travers lesquels les États se sont engagés en vue de parvenir à une sorte d'amélioration de la situation environnementale dans le monde. Et, nous avons vu que le dernier grand accord international sur le climat est bien l'accord de Paris de 2015. À plus de 7 ans de l'accord sur le climat, où en sommes-nous ?

Au regard des chiffres recueillis particulièrement dans le rapport 2022 sur les ODD et le sixième rapport du GIEC, chiffres retranscrits pour la plupart dans la partie *problématique* de ce travail, nous pensons qu'il y a lieu d'être inquiet, car à part le fait que nous sommes très loin des objectifs fixés, mais les chiffres établissent que la planète va mal sur le plan environnemental. Suivant une étude réalisée par des chercheurs de l'Université East Anglia, de l'Université Stanford et du Global Carbon Project, il a été découvert que nous devrions multiplier par 10 les efforts actuels pour arriver à endiguer le changement

¹²⁵ Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. (9 mai 1992). 1771 RTNU 107.

¹²⁶ Stratégie pour un gouvernement vert : Gouvernement du Canada, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, 2020

climatique¹²⁷. Des chiffres du rapport montrent que la réduction des émissions est actuellement de 0,16 milliards de tonnes de CO₂ par an alors qu'elles devraient atteindre de 1 à 2 milliards de tonnes par an pour respecter les engagements de l'Accord de Paris. Pour le réchauffement climatique on parle déjà 1.5 degré Celsius¹²⁸. Toutefois, il faut dire aussi que le rapport a relevé des chiffres non négligeables en matière de diminution des émissions au cours de 2016 à 2019 par rapport au 2011 à 2015. Cette diminution a été constatée auprès de 25 sur 39 pays à revenus évalués. Et, c'est aussi le cas pour 30 des 99 pays à revenus intermédiaires.

D'autre part, le discours du secrétaire général¹²⁹ de l'ONU à l'université Columbia en décembre 2020 dépeint un tableau assez sombre sur l'État de la planète. À travers ce discours, Monsieur Guterres a déclaré: « *Pour dire les choses simplement, la planète est en piètre état* ». Il a affirmé dans son discours que « *la biodiversité se fonde, un million d'espèces sont menacées d'extinction. Les écosystèmes disparaissent sous nos yeux, les déserts gagnent du terrain, les zones humides sont en train de disparaître* ». Il a aussi dit que « *la pollution de l'air tue 9 millions de personnes par an, représentant 6 fois le nombre de personnes ayant succombé dans la pandémie en date du discours* ».

C'est vrai que notre intention n'est pas de retranscrire globalement le discours du Secrétaire général, mais nous trouvons certains chiffres particulièrement importants. Comme quand il a dit que «

Plus de 80% des océans du monde ont connu une vague de chaleur marine. La chaleur a dépassé plus de 3 degrés Celsius. En 2019, les niveaux de dioxyde de Carbone ont atteint 148% des niveaux préindustriels et en 2020, la tendance à la hausse s'est poursuivie malgré la pandémie. Les émissions sont désormais de 62% à ce qu'elles étaient au début des négociations internationales de 1990.

Nous retenons surtout le fait qu'il appelle à un plan de sauvetage pour l'humanité par devant la situation présente.

¹²⁷ Louise Thiers. « Le Bilan des émissions de CO₂ dans le monde reste très éloigné des objectifs de l'Accord de Paris ». *Good Planet mag*, 3 mars 2021 en ligne

¹²⁸ Louise Thiers, op., cit.

¹²⁹ Groupe des Nations : État de la planète : <https://unsdg.un.org/fr/latest/blog/etat-de-la-planete>, consulté le

17 février 2024

Dans un article de Sandrine Melijeau-Dubois et Yann Aguila on peut lire ce qui suit : « *L'humanité a aujourd'hui conduit la terre à la limite, la faisant sortir d'un espace de fonctionnement sécurisé*¹³⁰ ». À travers cet article, les auteurs ont réaffirmé que depuis la fin du XVIIIe siècle, nous sommes entrés dans l'anthropocène, ère qui connaît une forte accélération depuis 1945. Quoique le fait que le droit n'est qu'un outil, ils disent qu'il est fondamental dans la tentative de délimiter ces bouleversements pour retrouver un espace de fonctionnement sécurisé pour assurer la résilience des écosystèmes et leur capacité à fournir des services essentiels¹³¹. Certains pensent alors qu'un pacte international pour l'environnement pourrait mieux aider le droit international de l'environnement à être plus efficace dans sa réglementation de l'environnement.

C'était pour expliquer, en peu de mots, la profondeur du fossé entre les objectifs fixés par les normes et les résultats obtenus par les acteurs dans leur lutte pour la protection de l'environnement.

Mais est-ce qu'un pacte international sur l'environnement va résoudre le problème ? A cette question, nous mettons juste un point d'interrogation.

3.3. Les résultats, le reflet d'un système capitaliste incompatible à l'environnement. Si les mesures prises en faveur de l'environnement se révèlent très prometteuses sur le plan théorique au regard des objectifs fixés, on pourrait en revanche affirmer que tel n'est pas le cas sur le plan pratique, vu les résultats obtenus.

Qu'est-ce qui a bien pu expliquer cela ?

Comme on a pu le voir dans les écrits précédents dans le cadre de ce travail, cela fait des décennies depuis que les questions environnementales sont devenues une préoccupation majeure auprès des acteurs de la communauté internationale, des groupes sociaux, des activistes politiques, et même un enjeu stratégique pour les entreprises¹³². On a vu que pas

¹³⁰ Sandrine Melijeau-Dubois, Yann Aguila. « Un pacte mondial pour l'environnement, pourquoi faire? ». *THE CONVERSATION*, 19 juin 2017 en ligne

¹³¹ Sandrine Melijeau-Dubois, Yann Aguila, op., cit.

¹³² Olivier Boiral, « Concilier environnement et compétitivité, où la quête de l'éco-efficience », *Dans Revue Française de Gestion*, 2005, vol 3, no 158, p. 163

mal d'actions ont été engagées et que les résultats ne reflètent pas les objectifs fixés. Ce qui arrive est que les entreprises qui sont les principaux facteurs de dégradation de l'environnement¹³³, se retrouvent dans une situation très étroite, très complexe. D'une part, elles devraient adopter des systèmes de dépollution efficaces par rapport aux pressions réglementaires et sociales, là où il y en a et d'autre part, elles font face à des contraintes économiques et concurrentielles qui limitent les investissements qui ne rapportent pas en retour¹³⁴. Face à cette situation, ce que fait l'entreprise, c'est un terme classique de réflexion de la stratégie et d'analyse économique. Si dans un premier temps les pressions sociétales étaient une source de contrainte pour l'entreprise, depuis un certain temps, il y a plutôt une sorte de retournement de situation avec l'arrivée en flèche du concept de développement durable contribuant à populariser la vision gagnant-gagnant dans les relations entre l'économie et l'environnement. Mais là encore deux théories sont à considérer :

Il y a la théorie ou l'hypothèse de Michael Porter selon laquelle, les pressions environnementales et les investissements verts contribuent à améliorer la compétitivité des entreprises ainsi que celles des nations où la réglementation est la plus sévère. Et il y a la théorie ou l'approche classique entre les relations économie/environnement selon laquelle les pressions écologiques apparaissent comme des contraintes et exigent des coûts qui sont susceptibles de menacer la pérennité des entreprises. On a vu suivant le texte de Boiral que beaucoup d'études des années 80 et 90 se penchaient sur la théorie de Porter en faisant la promotion de la mise en œuvre des stratégies environnementales centrées sur des principes de développement durable¹³⁵. On peut citer à titre d'exemple (Landry 1990, Sala 1992). Suivant ces travaux, les avantages que les initiatives environnementales peuvent faciliter sont considérables. Mais aussi, dans les années 90. Il y a des études qui se consacrent dans une sorte de vérification de l'hypothèse de Porter et qui sont arrivées à des résultats plus nuancés, plus contradictoires¹³⁶.

¹³³ Guillaume Cruse. « La prise en compte de l'environnement, comme facteur de développement ». *Revue du Tiers Monde*, 1994, p.151-167

¹³⁴ Olivier Barsalou. « Environnement et Économie, une relation équivoque ». *La revue électronique en science de l'environnement*, vol 2, No 2, 2004, P. 5

¹³⁵ Olivier Boiral, op., cit.

¹³⁶ Olivier Boiral, op., cit

S'il est vrai que les deux analyses restent assez fondées par rapport aux faits avancés, pour nous, il est clair que la thèse de la théorie classique est beaucoup plus fondée . Car si les entreprises s'étaient parvenues à établir une parfaite relation entre l'environnement et l'économie de manière à trouver les bénéfices de l'intégration des préoccupations écologiques au sein de leurs activités, aujourd'hui on n'aurait pas eu ces résultats catastrophiques sur le plan environnemental, car les propriétaires auraient même à tirer beaucoup plus d'avantages à œuvrer dans un environnement sans risque majeur pour eux sur toutes les formes. Ce qui arrive, c'est qu'on semble être allé trop loin dans ce système capitaliste reposant sur des fondements tels que : Très large libéralisation des marchés – Moindre intervention de l'État – Élimination de la plupart des obstacles au commerce mondial et à la libre circulation des capitaux – Accentuation de la concurrence comme mode de régulation, creusement des inégalités¹³⁷. Maintenant, le fait est que tout un ensemble de défis découle de ce système et que tous les efforts se révèlent jusqu'ici inefficaces ou trop restreints pour les relever.

Parlant des défis : on a en premier lieu l'environnement et on a ensuite la mondialisation, la transparence financière, la répartition des revenus. Pour revenir un peu sur l'environnement, nous tenons à répéter textuellement Denis Clerc qui avait repris dans son Texte les Mots de Marx pour dire que : « *Trop n'est jamais trop. L'accumulation appelant sans cesse davantage d'accumulation* ». C'est dans cette logique que le capitalisme s'approprie des ressources nécessaires à son fonctionnement avec une telle voracité qu'il se retrouvera confronté aux limites de la croissance, à la pénurie des ressources. C'est dans ce contexte qu'il lui est presque impossible de respecter les édictées théoriques des dispositions réglementaires sur l'environnement. Et nous voici maintenant à la 9ème année de l'adoption de l'accord de Paris sur le climat, et les résultats, comme établi dans les rapports susmentionnés, se révèlent encore très médiocres .

¹³⁷ Denis Clerc. « Réformer le Capitalisme ». *Revue projet*, vol 4, No 317, 2010, P.33-39

3.4. Les points forts de la critique écosocialiste à l'égard des résultats obtenus.

À la suite de la création du *World Business Council for Sustainable Development*¹³⁸ (WBCSD) en 1990, ce club des grandes firmes multinationales dont les membres publiaient un rapport sur le développement durable annuellement en démontrant combien ils se sont améliorés au fur et à mesure en ce qui a trait aux bonnes pratiques en faveur de l'environnement, beaucoup de gens se croyaient avoir raison de penser à un avenir meilleur pour la planète du point de vue environnemental, particulièrement pour ce qui a voir au réchauffement climatique. Mis à part l'existence de ce club dont sa création constituait un grand acte social, la signature des accords tels que la Convention-cadre des Nations Unies sur le Changement climatique en 1992 et le protocole de Kyoto adopté en décembre 1997, portait à croire, pour plus d'un, qu'on était désormais sur la bonne voie pour au moins résoudre le problème du dérèglement climatique sachant que ces textes prévoyaient de parvenir à la stabilisation des émissions des pays industrialisés. Néanmoins, on a constaté que de 1990 à 2005 les émissions mondiales de gaz à effet de serre ont augmenté de 20 %¹³⁹. Alors, face au constat de la montée des émissions, les États membres de la communauté internationale, dans un élan collectif contre le réchauffement du climat, ont adopté en 2015, l'accord de Paris sur le climat de maintenir l'augmentation de la température moyenne de la planète bien en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels, et de préférence de limiter l'augmentation à 1,5 °C, en reconnaissant que cela réduirait considérablement les impacts du changement climatique. Alors qu'on est en 2024, le constat est que : hormis en 2020¹⁴⁰ qu'on a pu constater à une baisse significative des émissions de gaz à effet de serre dans le monde, baisse due aux mesures prises pour contrer la propagation du covid-19, soit 5,4% des émissions totales¹⁴¹, on peut dire

¹³⁸ Adil Najam, «World Business Council for Sustainable Development: The Greening of Business or a Greenwash? », In *Helge Ole Bergesen, Georg Parmann, and Øystein B. Thommessen (eds.), Yearbook of International Co-operation on Environment and Development 1999/2000* (London: Earthscan Publications), p. 65–75

¹³⁹ Olivier Godard et Thierry Hommel, « Les multinationales, un enjeu stratégique pour l'environnement et le développement durable ? » *Dans Revue internationale et stratégique, vol 4, no 60, 2005*, p. 101

¹⁴⁰Le monde, la chute historique des émissions de CO2 en 2020 ne devrait pas se prolonger, en ligne : https://www.lemonde.fr/planete/article/2020/12/11/la-chute-historique-des-emissions-de-co2-en-2020-ne-devrait-pas-se-prolonger_6063030_3244.html , consulté le 02 mars 2024

¹⁴¹ La presse, les émissions de CO2 presque aux niveaux records d'avant COVID-19, en ligne : <https://www.lapresse.ca/actualites/environnement/2021-11-03/selon-une-etude/les-emissions-de-co2-presque-aux-niveaux-records-d-avant-covid-19.php>

globalement que la situation a dégénéré au point que les rédacteurs du rapport 2022 sur les objectifs de développement durable ont mis une alerte rouge sur la situation climatique en signalant que les émissions de CO2 liées à l'énergie ont augmenté de 6 % en 2021 pour atteindre le plus haut niveau jamais enregistré¹⁴². Outre le réchauffement climatique, il semble que depuis cette année de la création du club susmentionné, c'est dans toutes les sphères que la situation écologique se détériore. Dans leur texte, Olivier Godard et Thierry Hommel ont déclaré :

- Depuis 1990, tous les indicateurs montrent que la situation écologique de la planète n'a cessé de se dégrader : poursuite de la dégradation des sols (érosion, salinisation), régression de la forêt tropicale, avancée de la désertification, diffusion générale d'une pollution chimique et par les métaux lourds, surexploitation des ressources halieutiques, aggravation des effets économiques et sociaux des catastrophes naturelles (inondations, glissements de terrain, tremblements de terre, typhons), dégradation des écosystèmes littoraux (mangroves, récifs coralliens), aggravation des conditions d'accès à l'eau dans les zones arides, érosion de la diversité biologique. C'est ainsi que le devenir de l'environnement planétaire est désormais l'objet quotidien d'annonces catastrophiques, de lamentations, de protestations, d'exhortations et de promesses¹⁴³.

Alors là, il semble qu'il y a une erreur quelque part, mais où peut-elle bien être? Malgré l'existence du *World Business Council for Sustainable Development*¹⁴⁴ (WBCSD), la Convention-cadre des Nations unies sur le Changement climatique en 1992, le Protocole de Kyoto, l'Accord de Paris sur le Climat, la mise en valeur de la RSE au sein des entreprises, la situation environnementale ne cesse de dégrader. Comme nous l'avons dit depuis notre introduction, le fait même de vouloir soumettre l'économie capitaliste à des règles juridiques à vocation écologique relève d'une ambiguïté majeure. Michaël Löwy a bien expliqué que le capitalisme avec sa logique absurde et irrationnelle d'expansion et d'accumulation à l'infini est responsable même de ce problème de dérèglement climatique qu'il ne saura résoudre¹⁴⁵. À part Löwy, Kohei Saito a fait ressortir la même critique en affirmant que la planification sociale de la production et la réglementation stricte des activités de marché sont totalement incompatibles avec la logique du capitalisme

¹⁴² Rapport sur les objectifs de développement durable, op., cit.

¹⁴³ Olivier Godard et Thierry Hommel, op., cit.

¹⁴⁴ <https://www.weforum.org/organizations/world-business-council-for-sustainable-development-wbcd/>

¹⁴⁵ Michaël Löwy, op., cit.

néolibéral¹⁴⁶. C'est peut-être d'ailleurs dans cette ligne d'idée même que István Mészáros dans un texte en 2014 a écrit :

La contradiction fondamentale du système capitaliste de contrôle tient à ce qu'il ne peut séparer l'« avancée » de la *destruction* ni le « progrès » du *gaspillage* – même si les résultats sont catastrophiques. Plus il libère les pouvoirs de la productivité, plus il doit libérer les pouvoirs de la destruction ; et plus il étend le volume de la production, plus il doit enterrer chaque chose sous des montagnes de déchets étouffants¹⁴⁷.

Autre que Mészáros, Ian Angus¹⁴⁸ abonde pas mal dans le même sens en déclarant:

J'appuie toutes les mesures prises pour réduire la production de gaz à effet de serre, y compris celles soutenues par les tenants du capitalisme vert. Cela dit, leurs solutions ne peuvent qu'avoir un très faible impact. Le capitalisme ne peut survivre sans profit et les profits reposent sur une croissance exponentielle constante, alimentée par les matières premières, les ressources naturelles, particulièrement le charbon, le pétrole et le gaz. Cela fait partie de son ADN. On ne peut donc pas soigner une maladie avec ce qui en est la cause. (Ian Angus)¹⁴⁹

Cela dit, le résumé de la critique écosocialiste contre les résultats obtenus par les acteurs en matière de protection de l'environnement est qu'il est tout bonnement impossible pour le capitalisme, un système basé sur l'exploitation générale des qualités naturelles et humaines, de trouver des solutions aux problèmes environnementaux qui démangent la planète, sachant qu'il en est l'alimentateur même. L'écosocialisme se présente alors comme l'alternative contre ce désastre social et environnemental dans lequel le capitalisme nous a plongés, car suivant ses tenants, il est le système qui va remettre l'humain au centre des décisions en permettant à la société de définir collectivement ses buts d'investissement et de production et la collectivisation des moyens de production. Car, comme il est écrit dans le texte de Harribey, seules la prise de décision et la propriété collective de la production peuvent offrir la perspective à long terme qui est nécessaire pour l'équilibre et la durabilité de nos systèmes sociaux et de la nature¹⁵⁰.

¹⁴⁶ Kohei Saito. « La théorie du métabolisme chez Marx à l'ère de la crise écologique mondiale ». *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 2021, p. 162

¹⁴⁷ Kohei Saito, op., cit.

¹⁴⁸ Ian Angus est rédacteur en chef de *Climate and Capitalism*, une revue en ligne sur le capitalisme, le changement climatique et l'option écosocialiste.

¹⁴⁹ Michel Lapierre. « Face à l'anthropocène: unir écologisme et révolution » *LEDEVOIR*, 10 mars 2018

¹⁵⁰ Jean-Marie Harribey, « l'écosocialisme », *Dans Dominique Bourg, Alain Papaux, Dictionnaire de la pensée écologique*, Paris, 2015, p.374

Chapitre 4. Approfondissement de la critique écosocialiste et propositions en faveur de l'environnement.

Depuis notre introduction, nous avons fait remarquer que le système capitaliste, étant obnubilé par la recherche du profit à tout prix de manière à assurer la croissance économique, ne pourrait être compatible à l'environnement. Tout au long de notre travail, nous avons développé des termes et avancé des chiffres qui corroborent notre affirmation. En vue de continuer la vérification de la pertinence de notre hypothèse, nous allons, dans cette partie de notre travail, la rapprocher de notre cadre théorique.

Dans cette même partie, nous verrons aussi ce que proposent l'écosocialisme et la décroissance en tant que paradigmes alternatifs au développement du capitaliste.

4.1. Rapprochement de notre hypothèse du cadre théorique

Avant d'entrer à fond dans cette partie de notre travail, nous voulons attirer l'attention sur le fait que même si l'on parle de propriété privée des moyens de production dans le système capitaliste, cela n'empêche qu'en réalité, le capitaliste et l'État soient indissociables¹⁵¹. On peut lire dans le texte de Pottier déjà cité que: « *le déploiement du capitaliste et des marchés à partir de XVIII siècle s'est fait avec l'appui de l'État comme l'a montré Karl Polanyi 1983 ; L'État a été essentiel pour préparer le terrain institutionnel et social à l'action des forces capitalistes* ».

Et c'est bien dans cette logique qu'on a pris les différents accords internationaux pour parler des mesures juridiques prises dans le cadre de la gestion des risques environnementaux. S'il revenait à l'État de mettre en place les structures ayant abouti à la création du cadre réglementaire, il lui revenait aussi d'assurer les suivis quant au respect de ces dispositifs établis. On comprend que ce sont, pour la majeure partie (surtout les accords sur le climat), des entreprises (privées) qui doivent appliquer ces mesures-là. Cela étant dit, lorsque l'accord est signé, il aurait dû être automatiquement imputable à l'entreprise. Mais est-ce vraiment le cas? Sans oublier le fait aussi que beaucoup de textes sur l'environnement (Chartes, accords, principes ou déclarations) relèvent du droit non contraignant (soft Law).

¹⁵¹ Antonin Pottier. « Le capitaliste est-il incompatible avec les limites écologiques ? » *Prix Veblen du Jeux*, 2017, p.6

Ainsi l'entreprise, quand une mesure doit impacter négativement ses profits, ne se fait pas gêner de passer outre les dispositions établies.

Maintenant, revenons à notre hypothèse dans le cadre de ce travail qui stipule que les exigences du capitalisme de vouloir tout transformer en actifs avec son productivisme obnubilé par la recherche du profit à tout prix de manière à toujours assurer la croissance de l'économie, entraînant ainsi la difficulté voire l'impossibilité pour les acteurs de dresser des mécanismes efficaces de mise en œuvre des normes établies, expliquent les décalages entre les effets souhaités des normes et les effets constatés en ce qui a trait à la protection de l'environnement. À travers notre cadre théorique, nous avons démontré comment l'écosocialisme a expressément pointé du droit le capitalisme qui, dans sa logique d'accumulation et qui, avec l'un de ses fondements à savoir l'accentuation de la concurrence comme mode de régulation, se trouve dans une situation où la croissance devient pour lui le souffle de vie même, sachant que moins de profit traduit pour lui une faiblesse en matière de compétitivité et on pourrait facilement comprendre ce que cela implique pour une entreprise ou un pays d'être non compétitif dans ce marché capitaliste globalisé, une idée toutefois critiquée par Thomas Coutrot¹⁵². Alors, comme on avait vu dans la théorie classique, le fait pour l'entreprise d'intégrer les préoccupations écologiques dans sa politique d'actions entraîne des coûts qui ne sont pas productifs. Ce qui traduit que ces coûts peuvent être considérés comme étant des charges pour l'entreprise. Dans son texte, Antonin nous fait comprendre que, si rester au milieu des forêts écologiques peut bien aider l'entreprise à tirer des profits d'une certaine manière, il n'est toutefois pas systématique. Il prend comme exemple le fait que la recherche du profit peut bien conduire à protéger des espèces emblématiques telles que les grands mammifères prisés des touristes, etc. et de même, elle peut conduire à en éliminer d'autres complètement ou même ignorer totalement des espèces menacées qui ne génèrent aucun bénéfice¹⁵³.

C'est exactement ce à quoi l'humanité est en train de confronter, car les actions du capitalisme pour la recherche du profit ont conduit à l'extinction de beaucoup d'espèces, à la destruction de la biodiversité¹⁵⁴ et que des milliers d'autres frôlent la disparition. Ce

¹⁵² Thomas Coutrot. « La compétitivité est une idée morte ». *La vie des idées*, 30 septembre 2014

¹⁵³ Antonin Pottier, op. cit.,

¹⁵⁴ Jacques Luzi, « Le capitalisme transhumaniste et la mort », *Dans Écologie & politique*, vol 2, no 55, p.

qu'on retient c'est qu'en premier lieu, la dynamique du profit est le moteur même du capitalisme et cette recherche du profit conduit à l'utilisation dépassée des ressources naturelles pour mener les grandes installations industrielles à fonctionner à plein régime avant d'être en manque de ressources. Comme résultats, on a maintenant, une planète surchauffée, entraînant de multiples conséquences pouvant même conduire à la disparition de l'espèce humaine. Donc : Comme Löwy l'a établi dans son texte, dire que c'est le capitalisme qui est responsable de cette crise environnementale paraît plus sensé que de juste pointer du doigt l'être humain tout court¹⁵⁵. C'est la raison expliquant l'interrogation de beaucoup de gens quant à une solution viable pour régler le problème environnemental au sein de ce système.

4.2. Les meilleurs éléments d'une éthique écosocialiste en opposition à l'économie non éthique du capitalisme.

Depuis l'année 1847, Karl Marx avait déjà fait le triste constat de ce que c'est le capital au sein de l'économie capitaliste autrement dit, il avait confirmé les dires de Weber qui affirmait que [le capital est intrinsèquement, par essence, « non éthique »]¹⁵⁶. Alors Marx, à travers son ouvrage titré : *Misère de la philosophie*, a écrit:

Vint enfin un temps où tout ce que les hommes avaient regardé comme inaliénable devint objet d'échange, de trafic et pouvait s'aliéner. C'est le temps où les choses mêmes qui jusqu'alors étaient communiquées, mais jamais échangées ; données, mais jamais vendues ; acquises, mais jamais achetées – vertu, amour, opinion, science, conscience, etc. – où tout enfin passe dans le commerce. C'est le temps de la corruption générale, de la vénalité universelle ou, pour parler en termes d'économie politique, le temps où toute chose, morale ou physique, étant devenue valeur vénale, est portée au marché pour être appréciée à sa plus juste valeur¹⁵⁷.

Mais pourquoi est-il inconcevable que le capitalisme ait une éthique? Plusieurs raisons, selon certains auteurs, répondent à cette question. Suivant Löwy, reprenant les mots de Polanyi, *un système avec une économie qui s'est désencastrée de la société pour fonctionner selon ses propres lois, les lois impersonnelles du profit et la demande ne saurait*

¹⁵⁵ Michael Löwy, op., cit.

¹⁵⁶ Michaël Löwy. « Pour une éthique écosocialiste ». *Contretemps - Revue de critique communiste*, 2012, p.3

¹⁵⁷ Karl Marx. *Misère de la philosophie*. Paris, Éditions sociales, 1947, p. 33.

être éthique¹⁵⁸. Et comme l'a souligné Polanyi dans son fameux ouvrage; *la Grande Transformation : aux origines politiques et économiques de notre temps; une économie supposant la transformation de la substance naturelle de la société en marchandises, grâce à un dispositif, qui tend inévitablement à « briser les relations humaines et [...] anéantir l'habitat naturel de l'homme »*. Un système impitoyable qui jette les individus des couches défavorisées « sous les roues meurtrières du progrès »¹⁵⁹ ne saurait être éthique.

Pierre Hamel, dans son compte rendu du livre de Serge Latouche : *faut-il refuser le développement* nous a fait comprendre comment Serge a pointé du doigt le développement capitaliste pour être antihumaniste, antisocial et comment il a même alerté les pays du Sud sur le fait que la course vers ce que l'occident appel développement leur fera perdre tout ce qu'ils avaient de plus précieux à savoir; leur identité culturelle en acceptant qu'ils soient des pays en développement, la vie d'ensemble qui caractérise leur humanité¹⁶⁰. Tout ce qui compte le plus pour le capitalisme, ce sont les valeurs quantitatives au détriment des valeurs qualitatives et éthiques¹⁶¹.

Alors quels sont ces meilleurs éléments de *l'éthique écosocialiste* dont nous venons d'en faire mention? Bien avant de répondre à cette question, revenons un peu sur le terme écosocialisme. Quoique déjà défini plus haut dans ce travail, nous trouvons important de souligner que généralement, l'écosocialisme est ce paradigme qui invite à transporter le combat écologique dans le combat socialiste tout en renouvelant les termes¹⁶². Cela dit, l'écosocialisme est un mariage entre les acquis fondamentaux du marxisme¹⁶³ débarrassé de ses traditions productivistes avec les luttes écologiques. Car pour Löwy l'écosocialisme tient sa force du fait qu'un socialisme non écologique est une impasse et une écologie non socialiste est incapable de confronter les enjeux actuels¹⁶⁴.

¹⁵⁸ Michaël Löwy, op., cit

¹⁵⁹ Karl Polanyi. *La Grande Transformation : aux origines politiques et économiques de notre temps*. Paris, Gallimard, 1983, p. 70.

¹⁶⁰ Pierre Hamel. « Review of [Serge Latouche, *Faut-il refuser le développement ?* Paris, PUF, 1986] ». *International review of community Development/Revue Internationale action Communautaire*, vol 57, no 17, 1987, p. 176-177

¹⁶¹ Michaël Löwy, op., cit.

¹⁶² Gaëtan Gorce op., cit.

¹⁶³ Michaël Löwy, op., cit.

¹⁶⁴ Michaël Löwy, op., cit.

Alors, revenons à notre question sur l'éthique écosocialiste. Se basant sur le texte de Löwy et des textes d'autres auteurs sur la question, on pourra comprendre que l'éthique écosocialiste est plurielle.

D'abord, elle est *sociale/humaniste*.

Elle est sociale et humaniste parce qu'elle vise d'abord le changement des structures économiques et sociales capitalistes/marchandes, pour établir un nouveau paradigme de production et de distribution fondé sur la prise en compte des besoins sociaux entre autres; le besoin essentiel de vivre dans un environnement naturel non dégradé. Cette éthique implique de vivre en harmonie avec la nature, protéger les espèces menacées. Parce qu'elle est sociale, elle est contre les inégalités qui sont sources de gaspillages et qui accentuent encore les effets de la destruction des ressources naturelles et des matières premières¹⁶⁵.

Égalitaire

Elle est égalitaire parce qu'elle vise à une redistribution planétaire de la richesse, et à un développement en commun des ressources, grâce à un nouveau paradigme productif¹⁶⁶. Car le système en vigueur, explique Löwy, est donc nécessairement fondé sur le maintien et l'aggravation de l'inégalité criante entre le Nord et le Sud. Gaëtan a bien mis en lumière le côté égalitaire de l'éthique écosocialiste quand il déclare : « Être écosocialiste, c'est considérer que la lutte contre les inégalités est indissociable du combat pour la protection de l'environnement¹⁶⁷ ».

Démocratique

Elle est démocratique parce qu'elle implique la socialisation des forces productives. Par là, Löwy explique que dans le système écosocialiste les grandes décisions sur la production et la distribution ne sont/seront pas prises par « les marchés » ou par un politbureau, mais par la société elle-même, après un débat démocratique et pluraliste, où s'opposent des propositions et des options différentes. Il ne peut y avoir de l'introduction d'une autre logique socio-économique, et d'un autre rapport à la nature sans cette

¹⁶⁵ Gaëtan Gorce, op., cit.

¹⁶⁶ Michael Löwy, op., cit.

¹⁶⁷ Gaëtan Gorce, op., cit.

condition-là¹⁶⁸. Gaëtan Gorce quant à cette question pense qu'il faut revitaliser la démocratie tout en l'appuyant sur un réveil de la société civile que l'État devra encourager. Pour y arriver, il sera impératif de renforcer les autorités locales, mais aussi de favoriser le développement et le rôle des réseaux associatifs¹⁶⁹.

Radicale

Elle est radicale parce qu'elle se propose d'aller à la racine du mal. Löwy, explique que les demi-mesures, les semi-réformes, les conférences de Rio, les marchés de droit de pollution sont incapables d'apporter une solution. Donc, ce qu'il nous faut, c'est un changement radical de paradigme, un nouveau modèle de civilisation, bref, une transformation révolutionnaire¹⁷⁰. Cela dit, l'écossocialisme entend rompre nettement avec cette idée d'un capitalisme écoresponsable. Comme le rappelle Leduc, l'écologie politique ne peut en aucun cas s'inscrire dans un système capitaliste¹⁷¹.

4.3. Les propositions des écossocialistes pour la protection de l'environnement.

Si nous avons bien expliqué dans notre cadre conceptuel que l'écossocialisme est la lutte anticapitaliste et anti-productiviste, qu'il est le renouveau socialiste, la révision de la démocratie, l'économie de la coopération et le renouveau écologique ou la critique du capitalisme vert. Il faut croire que l'écossocialisme ne se contente pas juste de critiquer le système économique en place. Comme nous avons déjà pu le constater dans le sous-titre 4.2 où nous avons présenté les meilleurs éléments de l'éthique écossocialiste, les écossocialistes, sur la base que le système économique actuel est infect pour l'humanité et l'environnement, que les traités commerciaux de libre-échange, la mondialisation dérégulée doivent être remis en cause, ont fait toute une multitude de recommandations pour la mise en place de ce nouveau paradigme alternatif au développement capitaliste. Dans un souci de synthèse, nous nous proposons de vous retranscrire quelques-unes de ces

¹⁶⁸ Michael Löwy, op., cit.

¹⁶⁹ Gaëtan Gorce, op., cit.

¹⁷⁰ Michael Löwy, op., cit.

¹⁷¹ Leduc florent, op., cit.

recommandations tirées de textes d'auteurs écosocialistes ou de regroupement de parti (s) de gauche. Mais il faut dire que les recommandations des écosocialistes sont multiples.

Alors les écosocialistes recommandent :

- *Privilégier les transports publics contre la prolifération monstrueuse de la voiture individuelle et le transport routier*¹⁷² (Löwy) ;

- *Sortir du piège nucléaire et développer la recherche de sources énergétiques renouvelables* (Löwy) ;

- *Exiger le respect des accords de Kyoto sur l'effet de serre, en refusant la mystification du « marché des droits de polluer » ;*

- *se battre pour une agriculture biologique, en combattant les multinationales semencières et leurs OGM.*

- *Mettre l'économie au service des besoins. Cela suppose le refus de cette logique productiviste qui consiste à produire tout et n'importe quoi dans n'importe quelles conditions pour l'écouler sur un marché par des dépenses publicitaires. Cela suppose que nos décisions collectives doivent être guidées par la satisfaction des besoins réels. C'est le sens de la planification écologique.*

- *Rompre avec les schémas de pensée traditionnels. Cela suppose de remettre en cause la dictature des intérêts particuliers et de la propriété privée des moyens de production pour prôner l'appropriation sociale des moyens de production et les propositions alternatives de l'économie sociale et solidaire en termes d'autogestion et de coopératives. Cela suppose aussi de défendre la souveraineté budgétaire et la nationalisation comme outil de politique publique*¹⁷³.

- *Produire autrement. Cela suppose la révision en profondeur de notre système de production pour le faire reposer sur les « 4 R » : Relocalisation de l'activité,*

¹⁷² Löwy. op., cit.

¹⁷³ Manifeste 18 THÈSES POUR L'ÉCOSOCIALISME, Février 2013, réédition de Novembre 2018

Réindustrialisation écologique, Reconversion de l'outil industriel et Redistribution du travail.

-Instaurer la règle verte comme boussole politique. Neutraliser notre empreinte écologique. Cela implique la réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre et l'arrêt du nucléaire qui produit des déchets radioactifs que nul ne sait gérer et qui comporte des risques inacceptables pour les êtres humains comme pour l'écosystème.

4.4- La décroissance, une autre approche sœur de l'écocialisme.

Comme nous l'avons souligné et démontré dans notre revue de littérature en annexe, depuis des dizaines d'années, plusieurs paradigmes au développement capitaliste ont été proposés. Pour la plupart de ces paradigmes, l'écocialisme y compris, la notion de la décroissance semble être un élément phare. Mais outre le fait que la décroissance soit l'un des axiomes de ces paradigmes, il faut reconnaître qu'elle constitue, à proprement parler, une théorie à part entière dont Serge Latouche en est l'un des pionniers¹⁷⁴. Présentée par ses théoriciens comme la solution ultime pour sauver la planète¹⁷⁵, elle est définie comme un concept économique, politique et social qui remet en cause l'idée selon laquelle l'augmentation des richesses produites conduit à l'augmentation du bien-être social. C'est peut-être dans cette logique que Ivo Rens et Jacques Grinevald ont écrit :

À terme, la décroissance est inéluctable et la sagesse serait de maîtriser la décroissance des pays industriels plutôt que de tenter la "relance" du moteur de la croissance par des moyens qui conduisent au chômage, à l'aggravation du fossé entre les riches et les pauvres de la planète, aux risques incalculables de l'utilisation de l'énergie nucléaire, en somme à une sorte de normalisation de la crise confinant, en raison même de la réussite du progrès technologique, au désastre irrémédiable¹⁷⁶.

En effet, le terme explique une situation pendant laquelle il n'y a pas augmentation de la richesse économique. Mais contrairement à la situation où l'on se retrouve en face d'un taux de croissance négatif au sein d'une économie recherchant la maximisation de la

¹⁷⁴ Eric Dupin. « La décroissance, une idée qui chemine sous la récession ». *Le monde diplomatique*, août 2009, p. 21

¹⁷⁵ Margaux Blanc. « La décroissance est-elle la seule solution pour sauver la planète ? ». *Science et environnement*, 29 septembre 2023

¹⁷⁶ Ivo Rens et Jacques Grinevald, « Préface à la première édition (1979) », in N. Georgescu-Roegen, *La décroissance. Entropie, écologie, économie*, 1995, p. 46

productivité, la décroissance implique autre chose. Il s'agit plutôt d'une prise de conscience que les ressources du monde ne sont pas illimitées et que si l'on ne réduit pas la production et la consommation globales, l'avenir de l'humanité et celui de la planète ne seront pas assurés.¹⁷⁷ En ce qui a trait à ses origines, certains auteurs affirment qu'on peut remonter jusqu'à la Grèce antique puisque déjà à cette époque, la notion d'excès présentée par les objecteurs de croissance existait. Toutefois, même si pas mal d'auteurs se font remarquer comme des objecteurs de croissance, c'est surtout à l'économiste roumaine Nicholas Georgescu-Roegen qu'on accorde la paternité de la décroissance¹⁷⁸. Ce dernier s'appuyait sur des lois telles la thermodynamique et l'entropie en vue de démontrer que la matière, en entrant dans le système économique avec toute sa valeur, est ressortie sous forme de déchets sans valeur. Pour expliquer ce qu'il avance, il a pris l'exemple du charbon qui après sa combustion n'est plus utilisable sachant que l'énergie dissipée ne pourra pas se renouveler. En somme, il est contre la croissance infinie du système capitaliste, car elle sera impossible à être maintenue sur une planète aux ressources illimitées.

Après Nicholas Georgescu-Roegen, on a constaté à une reprise en force du mouvement au 21^e siècle par beaucoup d'auteurs, entre autres : Serge Latouche qui a déclaré à travers un ouvrage que *la voie de la décroissance est celle de la résistance au rouleau compresseur de l'occidentalisation du monde, mais aussi celle de la dissidence à l'égard du totalitarisme rampant de la société de consommation mondialisée* (Serge Latouche, 2010).

Ainsi, pour sauver l'environnement face au système capitaliste, les décroissants proposent entre autres :

- La taxation des produits moins écologiques
- Une fiscalité verte
- La création d'un revenu universel
- Le développement de l'économie circulaire et des transports publics, etc.

¹⁷⁷ Clément Fournier. « Décroissance : définition, exemples, avantages de la décroissance économique ». *Youmatter*, le 20 juin 2018

¹⁷⁸ Odile Tirard-Collet. « La décroissance; une solution aux problèmes environnementaux inhérents à la société de consommation ». Essai présenté pour le grade de maître en environnement, université de Sherbrooke, 2013, p.21

Conclusion

À travers ce travail de 4 chapitres, nous avons démontré par les données présentées que la logique d'expansion irrationnelle et absurde du système capitaliste ainsi que son productivisme obsédé par la recherche du profit sont tout à fait incompatibles à un environnement aux ressources limitées et du coup n'ont pas permis et ne sauraient permettre aux acteurs de la communauté internationale d'obtenir les résultats escomptés quant aux multiples mesures politico-juridiques prises en matière de protection de l'environnement. À travers le premier chapitre, nous avons présenté la problématique en question et aussi notre méthodologie pour recueillir les données qui nous permettront de vérifier la pertinence de notre hypothèse. Dans le chapitre 2, nous avons fait en sorte de présenter grosso modo l'écocialisme en tant que critique radicale de l'industrialisation capitaliste laquelle, étant le pilier du système, a une part importante de responsabilité en ce qui a trait à la quantité de gaz à effet de serre émise dans la nature, lequel gaz est responsable du dérèglement de la planète sur le plan climatique. Au chapitre 3, nous nous sommes surtout concentrés sur le cadre normatif existant en matière de protection de l'environnement, tout en accentuant sur le fait qu'un nombre impressionnant de textes en la matière relève du soft Law. Il est révélé dans cette partie que depuis la Convention-cadre des Nations Unies sur le Changement climatique (CCNUCC) en 1992 jusqu'à l'agenda de 2030 ou encore les ODD, pour remédier à la problématique de la crise environnementale, un nombre impressionnant de mesures ont été prises pour finalement aboutir à des résultats qui se révèlent décevants par rapport aux objectifs poursuivis. Affirmation corroborée par les données de nos rapports de référence (Rapport sur les ODD, 6^{ème} rapport du GIEC) et beaucoup d'autres sources citées. Et dans la quatrième partie, nous avons opéré une sorte de rapprochement entre notre cadre théorique sur l'écocialisme, notre hypothèse et les résultats de nos recherches basés sur les chiffres avancés pour arriver à la conclusion que les résultats obtenus sont le reflet même de l'incompatibilité entre le capitalisme et l'environnement. Car, sachant que la dynamique du profit est le moteur même du capitalisme et que l'intégration des préoccupations environnementales peut amener l'entreprise à faire des dépenses qui ne lui rapportent rien à en termes de capital, la réponse est on ne peut plus claire.

Ainsi, on accepte qu'il soit normal de demander à l'entreprise de respecter les réglementations environnementales en vigueur en vue d'atténuer la crise environnementale qui sévit dans le monde. Mais on se dit aussi que si le capitalisme, avec l'accentuation de la concurrence comme l'un de ses fondements, conduit l'entreprise à l'utilisation des ressources non renouvelables avec voracité dans l'unique but de maximiser ses profits en vue de s'assurer d'être compétitive sur le marché, il devient compréhensible que l'environnement ne soit pas la priorité de l'entreprise et même les acteurs étatiques d'ailleurs qui sont en plein dans la concurrence¹⁷⁹. C'est bien pour cela que nous avançons même que la question de la responsabilité sociale de l'entreprise au sein du capitalisme est un leurre.

En effet, on a fini par comprendre que les termes: environnement et croissance économique ne peuvent pas être de vrais amis¹⁸⁰. Car si l'entreprise arrive à faire de l'environnement son premier souci, cela voudrait dire qu'elle travaille à se suicider elle-même. On doit comprendre que le modèle occidental, gaspilleur de ressources et d'énergie, ne saurait être viable quant à la survie de l'environnement. Car, que l'on accepte ou pas, il y a un rapport étroit entre industrialisation, croissance économique et problèmes environnementaux. Quant au nouveau slogan du capitalisme à savoir la croissance verte, les objecteurs de croissance ont déjà répondu aux capitalistes et même aux marxistes productivistes pour dire qu'un marché reposant sur un système d'accumulation infini d'un capital entropique ne saurait produire une croissance verte¹⁸¹.

En somme, on a vu qu'il y a plusieurs paradigmes alternatifs au développement capitaliste qui sont proposés entre autres; l'écosocialisme, la décroissance. Mais, se penchant sur la manière dont ce système (le capitalisme) parvient à s'institutionnaliser partout dans le monde, on est tout à coup accaparé par un doute légitime concernant son déracinement qui en toute évidence n'est pas pour bientôt.

¹⁷⁹ Thomas Coutrot, op., cit.

¹⁸⁰ Philippe Hugon. « Environnement et développement économique : Les enjeux posés par le développement durable ». *Revue internationale et stratégique*, vol 4, no 60, 2005, p. 114

¹⁸¹ Fabrice Flipo. «La décroissance, une pensée antimoderne?». *Dans Chimères*, vol 1, no 76, 2012, p. 78

Bibliographie

Documentation Internationale

Traités et Accords internationaux

Charte mondiale de la nature. (28 octobre 1982). Doc NU A/RES/37/7.

Convention sur la diversité biologique. (5 juin 1992). 1760 RTNU 79.

Date d'entrée en vigueur : 29/12/1993

Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance. (13 novembre 1979). 1302 RTNU 217.

Date d'entrée en vigueur: 16/03/1983

Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement. DOC OFF/ CEE-NU/1998.

Date d'entrée en vigueur :30/10/ 2001

Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction. (3 mars 1973). 993 RTNU 243.

Date d'entrée en vigueur : 01/ 07/1975

Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination. (22 mars 1989). 1673 RTNU 57.

Date d'entrée en vigueur : 05/05/1992

Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone. (22 mars 1985). 1513 RTNU 293.

Date d'entrée en vigueur, 21/09/1985

Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. (9 mai 1992). 1771 RTNU 107.

Date d'entrée en vigueur, 21/03/1994

Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique/
DOC Off NU/N0 33480/ RO 2003 788 (1994)

Date d'entrée en vigueur : 26/12/1996

(III).

Protocole de Kyoto à la Convention-Cadre des Nations Unies sur le changement climatique, DOC off NU/ FCCC/INFORMAL/18/ GE.98-60500 (1997)

Date d'entrée en vigueur : 16/02/ 2005

Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone/
DOC Off NU/1987

Date d'entrée en vigueur : 01/01/1989

Jurisprudence internationale

Affaire de l'Usine MOX (Irlande c. Royaume-Uni), mesures conservatoires. (3 décembre 2001). TIDM Recueil 2001, 95.

Affaire de la Fonderie du Trail (États-Unis c. Canada). (1941). Recueil des sentences arbitrales des Nations unies, III, 1905.

Affaire des épandages aériens d'herbicides (Équateur c. Colombie). (2008). Cour internationale de justice.

Affaire du Détroit de Corfou (République Populaire d'Albanie c. Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) arrêt. (9 avril 1949). Recueil CIJ Rec. 4.

Affaire relative à des usines de pâte à papier sur le fleuve d'Uruguay (Argentine c. Uruguay). (2010). CIJ Recueil 2010, 1.

Affaire Thon à nageoire bleue (Nouvelle-Zélande c. Japon; Australie c. Japon), mesures conservatoires, ordonnances. (27 août 1999). TIDM Recueil 1999, 280.

Actes et résolutions des organisations internationales

Déclaration de Johannesburg sur le développement durable. (2002). Doc NU A/CONF.199/20

Déclaration de la Conférence des Nations unies sur l'environnement, Stockholm. (16 juin 1972). Doc NU A/CONF.48/Rev.1

Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro. (13 juin 1992). Doc NU A/CONF.151/26/

Déclaration de Rio+20. (24 juillet 2012). Doc NU A/66/L.56

Déclaration du Millénaire. (2000). Doc NU A//55/2.

Déclaration universelle des droits de l'homme. (10 décembre 1948). A/RES/217 A

Changement climatique et développement en Amérique latine et dans les Caraïbes, DOC off CEPALC NU, DOC NU LC/L.3140(2010)

Changements climatiques 2007, les éléments scientifiques/ DOC off/ GIEC/UNEP/WTO/ (2007)

Global Wealth Report 2023 | Credit Suisse AG, a UBS Group company

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). (2018). Réchauffement planétaire de 1,5°C. https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/06/SR15_Full_Report_Low_Res.pdf

Climate Change 2022, migration of climate change, 28 février 2022 en ligne <https://report.ipcc.ch>

International Panel on Climate Change, IPCC AR6 WG III.
Directive européenne 2000/60/CE du 23 octobre 2000

L'avenir de l'environnement mondial, Geo6, Résumé à l'intention des décideurs, DOC off NU, DEW/2231/NA, (2019)

Mesures d'adaptation aux effets du changement climatique et d'atténuation de ces effets sur les ressources naturelles – situation des pêches, de l'aquaculture, des forêts et de l'élevage au Proche-Orient, DOC off FAO, NU/ NERC/12/5 (2012)

Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement (Programme d'action d'Addis-Abeba (27 juillet 2015). DOC NU A/RES/69/313

Rapport sur les objectifs du développement durable, DOC off DAES/DOC OFF NU/2022

Report of the World Commission on Environment and Development, DOC off NU, A/42/427

Vers un Plan-Cadre Décennal de Programmes de Consommation et de Production Durable. Processus de Marrakech. DOC OFF UNEP/ DTIE/CPD/1177/PA (2011)

Documentation Nationale

Lois

Loi sur le développement durable, LQ 2006, c 3

Loi concernant la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives, LQ 2016, c 3

Règlement sur les frais exigibles relatifs au régime d'autorisation environnementale et d'autres frais, RLRQ c Q-2, r 28.02

Loi régissant les activités d'aménagement forestier de bénéficiaires de contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier pour les années 2000-2001 et 2001-2002, LQ 2000, c 4

Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives en matière de changements climatiques, LQ 2009, c 33

Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et d'autres dispositions législatives, LQ 2021

Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement, RLRQ c Q-2, r 17.1

Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets, RLRQ c Q-2, r 23.1

Règlement sur les matières dangereuses, RLRQ c Q-2, r 32,

Documents gouvernementaux

Défi pour une économie à faibles émissions de Carbone, Volet des partenariats - Cycle pour les petites et moyennes entreprises. Gouvernement du Canada. Août 2019

Émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale, Indicateurs canadiens de durabilité de l'Environnement. Ministère de l'Environnement et du Changement Climatique, 2022

Stratégie pour un gouvernement vert : Gouvernement du Canada, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, 2020

Stratégie gouvernementales et développement durable 2023-2028 : Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs, Québec

Jurisprudence nationale

[Services Sanitaires M. Leduc Inc. c Québec \(Développement durable, Environnement, Faune et Parcs\)](#), 2022 CanLII 18011 (QC TAQ)
Tribunal administratif du Québec — Québec

[Sintra Inc. c Québec \(Développement durable, Environnement, Faune et Parcs\)](#), 2023 CanLII 38246 (QC TAQ)
Tribunal administratif du Québec

[Auto-Core Désulmé et Gervais Ltés c. Québec \(Procureur général\)](#), 2004 CanLII 48451 (QC CA)
Cour d'appel du Québec

[Laurentide Re-Sources Inc. c Québec \(Développement durable, Environnement, Faune et Parcs\)](#), 2018 CanLII 126357 (QC TAQ)
Tribunal administratif du Québec

[Compagnie des Chemins de fer nationaux du Canada c. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques](#), 2018 CanLII 12275 (QC TAQ)
Tribunal administratif du Québec

[Juste Investir inc. c. Procureure générale du Québec](#), 2021 QCCA 580 (CanLII)
Cour d'appel du Québec

[Centre québécois du droit de l'environnement c. Transcanada Pipelines Itée](#), 2016 QCCS 903 (CanLII)
Cour supérieure — Québec

Doctrines et autres sources

Monographies

Beaud, Michel. *Histoire du capitalisme. 1500-2010*. Points et Économie, Seuil, 2021, résumé.

Braudel, Fernand. *Civilisation matérielle, économie et capitalisme XVe–XVIIe*. Paris : Armand Colin; 1979

Huguet, Jean Gerard. *Appréciation de l'état hydrique d'une plante à partir des variations micrométriques de la dimension des fruits ou des tiges au cours de la journée*. Centre de recherche agronomique d'Avignon, F 84140 Montfavet, 1985

Latouche, Serge. *Faut-il refuser le développement ?* Paris, Presses universitaires de France, 1986

Liefooghe, Christine. *De l'industrie prédatrice aux « Clean Tech », jeux d'acteurs, construction des savoirs et concurrences territoriales dans le région du Nord-Pas-de-Calais*. Presses universitaires de Paris Nanterre, 2011

Löwy, Michael. *Crise écologique, capitaliste et altermondialiste, un point de vue écosocialiste*. Paris, Presse universitaire de France, vol 2, no 44, 2008

Löwy, Michael. *Écosocialisme : l'alternative radicale à la catastrophe écologique capitaliste*. Paris, Éd. Mille et une nuits, 2011

Marx, Karl. *Misère de la philosophie*. Paris, Éditions sociales, 1947, p. 33.

Maucourant, Jérôme. *Le capitalisme entre rationalité et politique, orient et occident*. Presses universitaires de France, vol, 1, no 41, 2010
DOI:103917/cite.041.0015

Mohamed, Reda et al. *Principales causes de la pollution toxique*. Université Saad Dahled de Blida, 2020
DOI:10.13140/RG.2.233243.39207

Pierre, Rasmont. *La régression massive des espèces d'abeilles sauvages et des bourdons d'Europe ; un effet de la perturbation mondiale du cycle de l'Azote*. Belgique, Laboratoire de zoologie de l'Université de Mons, 2008

Polanyi, Karl. *La Grande Transformation : aux origines politiques et économiques de notre temps*. Paris, Gallimard, 1983, p. 70.

Pottier, Antonin. *Le capitalisme est-il compatible avec les limites écologiques ?* Veblen Institute, 2017

Roch, François. *Vers un nouveau paradigme, en matière de développement*. Paris, Presses académiques Francophones, 2013

Turcotte, Marie France B. et Anne Salomon. *Responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise*. Presses L'Université du Québec, 2007

Articles de périodiques

Abraham, Yves-Marie. « La décroissance soutenable comme sortie du capitalisme ». *Revue possibles*, vol 39, no 2, p. 138-152

Acosta, Alberto. « Le buen vivir: pour imaginer d'autres mondes ». *Éditions Utopia*, Paris 2014

Allan, Jen. « Etat de la gouvernance environnementale mondiale 2020 ». *International Institute for sustainable Development*, 2021. Avant propos Vi.

Beauté, Julie. «La pensée libertaire de l'écologie sociale. Vers une réconciliation des critiques de la domination?». *Métropolitiques.eu*, hal-03640572, 2020

Barreyre, Nicolas et Alexia Blin. « A la redécouverte du capitalisme américain ». *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 2017

Barsalou, Olivier and Michael Hennessy Picard. « International Environment Law in Era of Globalized Waste ». *Chinese journal of international law, by Oxford University Press*, vol 17, Issue 3, 2018

Doi: <https://doi.org/10.1093/chinesejil/jmy016>

Barsalou, Olivier. « Environnement et Économie, une relation équivoque ». *La revue électronique en science de l'environnement*, vol 2, No 2, 2004

Bommier, Swann. « Responsabilité environnementale des entreprises et régulation extraterritoriale ; l'implantation de Michelin en Inde à l'épreuve des principes directeurs de l'OCDE ». *Revue d'études internationales*, 2016, vol 47, no 1, p.108, 124

Clerc, Denis. « Réformer le Capitalisme ». *Revue projet*, vol 4, No 317, 2010, P.33-39

Cruse, Guillaume. « La prise en compte de l'environnement, comme facteur de développement ». *Revue du Tiers Monde*, 1994, p.151-167

Gendron, Corinne, et Christiane Gagnon. « Développement durable et économie sociale : convergences et articulations ». *Les cahiers de la CRSDD, collection recherche*, No 02, 2011. p. 7-9

Hamel, Pierre. « Review of [Serge Latouche, Faut-il refuser le développement ? Paris, PUF, 1986] ». *International review of community Development/Revue Internationale action Communautaire*, vol 57, no 17, 1987

Handl, Günther. « Environnement : Les déclarations de Stockholm (1972) et de Rio (1992) ». *Droit international public*, Faculté de droit de Tulane University, 2013

Harribey, Jean-Marie. « Les théories de la décroissance : enjeux et limites ». *Développement et environnement*, n° 337, 2007, p. 20-26

Hebert, Vincent et al. « Risques environnementale et actions collectives : l'exemple de la gestion d'érosion à Wissant (Côte d'Opale) ». *La revue électronique en sciences de l'environnement*, vol 9, no 3, 2009

Hugon, Philippe. « Environnement et développement économique : Les enjeux posés par le développement durable ». *Revue internationale et stratégique*, vol 4, no 60, 2005

Jahan, Sébastien et Jérôme Lamy. « Introduction : Pour une histoire de l'écocialisme ». *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 2016

Legault, Frédéric. « Anthropocène ou capitalocène? Quelques pistes de réflexions ». *Revue l'esprit libre*, Juin 2016, en ligne. <https://revuelespritlibre.org/anthropocene-ou-capitalocene-quelques-pistes-de-reflexion>

Legouté, Jean-Ronald. « Définir le développement historique et dimensions d'un concept plurivoque ». *Groupe de recherche sur l'intégration continentale (UQAM), Cahier de recherche* no 1, vol 1, 2001

Löwy, Michael. « Qu'est-ce que l'écocialisme? ». *Groupe écocialiste de solidarités*, 2005

Morel, Valérie et Philippe Deboudt. « Les risques environnementaux : lectures disciplinaires et champs de recherches disciplinaires ». *Lavoisier, sciences humaines et sociales, HALSHS*, 2010

Safa, Henri. « Quelle transition énergétique ? Les émissions de gaz à effet de serre ». *Iles de France, EDP Sciences 1ère édition*, 2013

Saito, Kohei. « La théorie du métabolisme chez Marx à l'ère de la crise écologique mondiale ». *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 2021

Dominique Vermesch. « Catherine Larrère et Raphaël Larrère (EDS), La crise environnementale et ses enjeux ». *Ecole polytechnique CREA, Revue d'études en agriculture et en environnement*, 1997

Westerlund, Per-Ake. « Le Marxiste et l'environnement » *Alternative socialiste internationale ISA*, 20 octobre 2017

Zacharie, Arnaud. « Objectifs du millénaire, un bilan critique 10 ans après leur adoption ». *Centre nationale de coopération au développement, CNCD*, 2010

Chapitres d'ouvrages collectifs

Ascher, François, « Effet de serre, changement climatique et capitalisme cleantech », *Dans Esprit*, No 2, 2008, p.150 -164

Bonneuil, Christophe, « Capitalocène Réflexions sur l'échange écologique inégal et le crime climatique à l'âge de l'Anthropocène », *Dans EcoRev*, vol 1, No 44, 2017, pages 52 à 60

Crétiéneau, Anne-Marie, « Économie sociale et solidaire et développement durable : pensée et action en conjonction », *Dans Marché et organisation*, vol 1, no 11, p. 31-35

Deblock, Christian, « OMC : le déclin irréversible de la réciprocité et du multilatéralisme », *Dans l'Économie Politique, Editions Alternatives Economiques*, vol 1, no 45, 2010

Deléage, Jean Paul « V. Un développement soutenable? », *Dans croissance, emploi et développement*, 2013, p. 103-122

De Milly, Hubert, «Les Objectifs de Développement Durable : éléments d'analyses et impacts possibles pour les agences d'aide», Dans *techniques financières et développement*, vol 4, no 121, 2015

Flipo, Fabrice. « La décroissance, une pensée antimoderne ? ». Dans *Chimères*, vol 1, no 76, 2012

Gaffard, Jean-Luc, « La croissance équilibrée », Dans *la croissance économique*, 2011, p. 19 -36

Gaudin, Thierry, « Réchauffement climatique, sécheresses et migrations », Dans *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, vol 4, No 80 p. 29 à 36

Godard, olivier et Thierry Hommel, « Les multinationales, un enjeu stratégique pour l'environnement et le développement durable ? » Dans *Revue internationale et stratégique*, vol 4, no 60, 2005. P. 101-112

Gollain, Françoise, « André Gorz était-il un écologiste ? », Dans *Écologie & politique*, vol 1, no 44, 2012

Harribey, Jean Marie « l'écocosocialisme », Dans *Dominique Bourg, Alain Papaux, Dictionnaire de la pensée écologique*, Paris, 2015

Hugon, Philippe, «Un bilan mitigé des objectifs du millénaire pour le développement aux difficultés de mise en œuvre des objectifs du développement durable », Dans *Monde en développement*, vol 2, no 174, 2016, p. 15 – 32.

Kovel, Joël, « Le capital et la domination sur la nature », Dans *Écologie politique*, vol 1, no 38, 2009, p. 123-146

Lepage, Corinne, « Les véritables lacunes du droit de l'environnement », Dans *Pouvoirs*, no 127, vol 4, 2008

Massiera, Alain, « Un socio-système victime de la dynamique quantitative et spatiale des êtres humains, d'un mode de fonctionnement insatisfait, et d'une organisation institutionnelle internationale et politique peu propice à la défense d'une communauté de destin », Dans « *Quel développement durable* » pour répondre à la crise mondiale actuelle ? 2016, p. 145 à 189

Pieratti, Gertrude et Prat Jean-Luc, « Droit, économie, écologie et développement durable : des relations nécessairement complémentaires mais inévitablement ambiguës », In *Revue Juridique de l'Environnement*, no 3, 2000

doi: <https://doi.org/10.3406/rjenv.2000.3805>

Pinard, Rolande, « Le mode de production capitaliste comme principe d'organisation », In la révolution du travail, de l'Artisan au manager, *Presses universitaires de Rennes*, Open Edition Books, 2015

Rens, Ivo et Jacques Grinevald, « Préface à la première édition (1979) », in N. Georgescu-Roegen, La décroissance. *Entropie, écologie, économie*, 1995,

Quenet, Gregory, « L'anthropocène et le temps des historiens », Dans *Annales Histories, Sciences Sociales*, vol 2, Editions EHESS, Paris, 2017

Wagner, Elodie Jana, « Les décennies du développement de l'ONU, 1960-1990 : réduction des rapports de domination structurels Nord-Sud ou manifestation au grand jour de ces rapports? », Dans *Hypothèses, Éditions de la Sorbonne*, vol 1, no 16, 2013

Thèses et mémoires

Florent, Leduc. « Qu'est-ce que l'écosocialisme ». Thèse de doctorat, faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication de l'Université Catholique de Louvain, 2017.

Groyer, Sébastien. « Capitaliste et Économie de marché ». Thèse de doctorat en philosophie, Université Paris 1 panthéon Sorbonne, 2015

HE, JIE. « Impacts environnementaux de l'industrialisation et du commerce international en Chine : Cas de l'émission industrielle de SO₂ ». Thèse de doctorat, faculté des sciences économiques et de Gestion de l'Université d'Auvergne Clermont 1, 2005

Meireles, Mélanie. « La destruction écologique, de ses causes capitalocène-estadocène, aux propositions de remèdes ». Thèse de doctorat en philosophie, Université de Toulouse, 2018

Tirard-Collet, Odile. « La décroissance; une solution aux problèmes environnementaux inhérents à la société de consommation ». Essai présenté pour le grade de maître en environnement, université de Sherbrooke, 2013

TROCCON-HERBUTÉ, Pierre. « Petit guide économique de la Chine ». Travail réalisé en vue de l'obtention du Bachelor, Haute École de Gestion de Genève (HEG-GE), p. 11

Articles de journaux

Dupin, Eric. « La décroissance, une idée qui chemine sous la récession ». *Le monde diplomatique*, août 2009

Blanc, Margaux. « La décroissance est-elle la seule solution pour sauver la planète ? ». *Science et environnement*, 29 septembre 2023

Coutrot, Thomas. « La compétitivité est une idée morte ». *La vie des idées*, 30 septembre

Fournier, Clément. « Des causes du réchauffement climatique ; d'où vient le réchauffement ? ». *Youmatter*, 5 février 2019.

Garic, Audrey. « La pollution industrielle fait autant de ravages sur la santé que le paludisme ». *Journal le monde*, Octobre 2012.

Gilles, Victoria. « La pollution par le plastique pèsera 1,3 milliards de tonne d'ici 2040 ». *BBC News (Afrique)*, 24 juillet 2020 en ligne. [La pollution par le plastique pèsera 1,3 milliard de tonnes d'ici 2040 - BBC News Afrique](#)

La destruction capitaliste de l'environnement et l'alternative écosocialiste. *Correspondance de presse internationale inprecor*, no 661, Mars 2019

Lamy, Jean. « Les pays en développement face au changement climatique ». *Environnement*, le jaune et le rouge, Septembre 2009

Lapierre, Michel. « Face à l'anthropocène : unir écologisme et révolution ». *LEDEVOIR*, 10 mars 2018

Malm, Andreas. «The Anthropocene Myth: Blaming all humanity for climate change lets capitalism off the hook». *Jacobin Magazine*, 30 march 2015. <https://www.jacobinmag.com/2015/03/anthropocene-capitalism-climate-change/>

Mayer, Nathalie. « La pollution l'air et le fléau qui réduit le plus l'espérance de vie dans le monde ». *Paru dans Futura-Sciences*, 8 mars 2020, en ligne.

Melijean-Dubois, Sandrine et Yann Aguila. « Un pacte mondial pour l'environnement, pour quoi faire? ». *THE CONVERSATION*, 19 juin 2017

Shaheen-Hussen, Samir. « Le faux universalisme de l'Anthropocène ». *Le devoir*, 24 décembre 2022.

Shields, Alexandre. « L'humanité court à sa perte, préviennent 15 000 scientifiques à travers le monde », *Le devoir*, 14 novembre 2017

Thiers, Louise. « Le Bilan des émissions de CO2 dans le monde reste très éloigné des objectifs de l'Accord de Paris ». *Good Planet mag*, 3 mars 2021

Webographie

AQLPA, Accords internationaux: <http://www.aqlpa.com/enjeux-et-reflexions/accords-internationaux> , consulté le 10 février 2023

BEM recycling, la pollution industrielle, impacts sur l'Homme et l'environnement: <https://bemrecycling.com/la-pollution-industrielle-impacts-sur-lhomme-et-lenvironnement/> , consulté le 8 septembre 2023

Cdurableinfo, l'indice de performance environnementale (IPE) - Classement 2010/Le TOP 10 des pays les moins pollués du monde: <https://cdurable.info/Le-TOP-10-des-pays-les-moins-pollues-du-monde-Environnemental-Performance-Index,2579.html> , consulté le 12 septembre 2023

Climate Consulting / Selectra, pays les plus pollueurs au monde : classement valable en 2023 : <https://climate.selectra.com/fr/empreinte-carbone/pays-pollueurs>, consulté le 5 janvier 2024

Futura, la pollution de l'air est le fléau qui réduit le plus l'espérance de vie dans le monde: <https://www.futura-sciences.com/sante/actualites/vie-pollution-air-fleau-reduit-plus-esperance-vie-monde-63256/> , consulté le 5 octobre 2023

Fourth International, la destruction capitaliste de l'environnement et l'alternative écosocialiste: <https://fourth.international/fr/congres-mondiaux/511/29>, consulté le 17 juin 2023

GEO, niveau de CO2 dans l'air : une hausse de 50 % par rapport à l'ère pré-industrielle, alertent des chercheurs: <https://www.geo.fr/environnement/niveau-de-co2-dans-lair-une-hausse-de-50-par-rapport-a-lere-pre-industrielle-alertent-des-chercheurs-210251> , consulté le 10 septembre 2023

Global Footprint Network, Living Planet, report 2016, risk and resilience in a new era https://www.footprintnetwork.org/content/documents/2016_Living_Planet_Report_Lo.pdf , consulté le 15 juin 2023

Groupe des Nations, état de la planète : <https://unsdg.un.org/fr/latest/blog/etat-de-la-planete>, consulté le 17 février 2024

Le grand continent, comprendre l'écosocialisme, une conversation avec Paul Magnette <https://legrandcontinent.eu/fr/2021/09/06/comprendre-lecosocialisme-une-conversation-avec-paul-magnette/> consulté en ligne le 30 janvier 2024

Les cahiers du développement durable, l'entreprise en tant qu'acteur écologique en ligne : <http://les.cahiers-developpement-durable.be/entreprendre/1-2-lentreprise-en-tant-quacteur-ecologique/> , consulté le 3 février 2024

Nations Unies, causes du changement climatique : <https://www.un.org/fr/climatechange/science/causes-effects-climate-change> , consulté le 16 octobre 2023

Nations Unies, charte internationale des droits de l'homme, bref historique et présentation des deux Pactes internationaux: <https://www.ohchr.org/fr/what-are-human-rights/international-bill-human-rights> , consulté le 5 octobre 2023

Portail des PME, les conséquences de l'industrialisation sur l'environnement : le dossier pour tout comprendre! <https://www.portail-des-pme.fr/developpement-durable/les->

[consequences-de-l-industrialisation-sur-l-environnement-le-dossier-pour-tout-comprendre](#), consulté le 5 décembre 2023

Québec Science, qu'est-ce que la pollution? :<https://www.quebecscience.qc.ca/pose-ta-colle/quest-ce-que-la-pollution/>, consulté le 7 octobre 2023

Statista, nombre de personnes décédées à cause du coronavirus (COVID-19) dans le monde au 18 août 2023, par pays : <https://fr.statista.com/statistiques/1101324/morts-coronavirus-monde/>, consulté le 29 octobre 2023

UP, le monde est assis sur une bombe à retardement : <https://up-magazine.info/planete/climat/106835-le-monde-est-assis-sur-une-bombe-a-retardement>, consulté le 5 mai 2023

Annexe

Revue de littérature

Alors que la satisfaction par l'être humain de ses besoins divers remonte d'un processus qui ne date pas d'hier, pour ce qui est du concept de développement en tant que tel, tandis que Jean-Ronald Legouté atteste que c'est à partir des années 50 qu'il commence à apparaître dans quelques travaux isolés¹⁸², le chercheur Alberto Acosta, l'un des premiers théoriciens du *buen vivir* affirme qu'il fut institutionnalisé en date du 20 janvier 1949, date à laquelle le président américain avait déclaré dans son discours par devant le congrès que plus de la moitié de la population mondiale, pour être sous-développée, suivant la définition occidentale du développement comme dit Serge Latouche¹⁸³, représente un handicap et une menace tant pour eux que pour les régions du monde¹⁸⁴. Depuis ce discours, le fantasme du développement a suscité dans le sens littéral du terme une sorte d'affrontement entre capitalisme et communisme dans l'ultime but de parvenir à faire du concept une réalité alors que les pays dits non-alignés de leur côté s'arrangent du fait de leur idéologie à ne pas prendre parti dans ce conflit¹⁸⁵. Cette situation a mis à mal la démocratie, les droits de l'homme¹⁸⁶ plus précisément le principe du droit des peuples de se disposer d'eux même¹⁸⁷ sachant que les pays dits développés ne se font pas gêner pour s'ingérer au plus profond des affaires internes des autres pays dits non développés¹⁸⁸ ou encore mal développés en passant par des institutions de promotion du développement mises en place à la suite de la Deuxième Guerre mondiale telles que la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International¹⁸⁹.

¹⁸² Jean-Ronald Legouté. « Définir le développement historique et dimensions d'un concept plurivoque ». *Groupe de recherche sur l'intégration continentale (UQAM), Cahier de recherche* no 1, vol 1, 2001, p. 9

¹⁸³ Serge Latouche. *Faut-il refuser le développement?*. Paris, Presses universitaires de France, 1986, p. 277-278

¹⁸⁴ Alberto Acosta. « Le buen vivir: pour imaginer d'autres mondes ». *Éditions Utopia*, Paris 2014, p.12

¹⁸⁵ Fischer Georges, « La conférence des non-alignés d'Alger », In *Annuaire français de droit international*, vol 19, 1973, p. 9

¹⁸⁶ <https://www.ohchr.org/fr/what-are-human-rights/international-bill-human-rights>

¹⁸⁷ Voir Introduction « *Afrique et développement* » de Issiaka Mandé, François Roch et Al, *Riveneuve éditions*, 2016, p.7-56

¹⁸⁸ Voir François, Roch. « Des Objectifs du Millénaire pour le développement à l'Agenda 2030 ». *Revue québécoise de droit international*, 2021, p.97-99

¹⁸⁹ Élodie Jana Wagner, « Les décennies du développement de l'ONU, 1960-1990 : réduction des rapports de domination structurels Nord-Sud ou manifestation au grand jour de ces rapports? », Dans *Hypothèses*, Éditions de la Sorbonne, vol 1, no 16, 2013, p. 334-335

Comme nous l'avons déjà effleuré dans les lignes précédentes, le développement dont nous parlons ici est occidental. En d'autres termes, il s'agit d'un développement mesuré à l'aune du capitalisme qui par son mode de production, mais aussi par le commerce, suivant la pensée de l'internationalisme libéral, pensait pouvoir assurer une sécurité économique dans le monde en vue d'arriver à atteindre son but ultime d'y maintenir la paix, car disent-ils que si les besoins économiques de l'Homme sont satisfaits, la paix générale sera une garantie¹⁹⁰.

Ainsi donc, le combat pour le développement a été engagé à la suite du fameux discours susmentionné, mais fut dès le début, vers les années 1950, limité à sa seule dimension économique,¹⁹¹ ce qui va nous conduire à l'échec de quatre décennies consacrées au développement; un développement ayant pour point phare une croissance économique reposant sur un système d'accumulation d'un capital entropique¹⁹².

Suite à l'échec de ces quatre décennies¹⁹³, un autre programme assez bien charpenté théoriquement a vu le jour, il s'agit des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) vus par Arnaud Zacharie comme une compilation d'engagements pris par l'ensemble des nations de la communauté internationale au cours d'une succession de conférences et de sommets au cours de la décennie 90, lesquels prenaient en compte les différents axes (secteurs) prioritaires du développement¹⁹⁴ à travers ses huit objectifs définis, notamment l'environnement. Dix ans plus tard¹⁹⁵, alors que certains auteurs comme Philippe Hugon et tant d'autres dressent un bilan mitigé des OMD¹⁹⁶, bien d'autres dressent de préférence un bilan critique ou préfèrent parler d'échec tout court. Citons par exemple le professeur François Roch qui, à travers ses deux ouvrages dont l'article

¹⁹⁰ Christian Deblock, « OMC : le déclin irréversible de la réciprocité et du multilatéralisme », Dans *l'Économie Politique, Editions Alternatives Economiques*, vol 1, no 45, page 35

¹⁹¹ ONU:”

¹⁹² Pierre Hamel. « Review of [Serge Latouche, Faut-il refuser le développement ? Paris, PUF, 1986] ». *International review of community Development/Revue Internationale action Communautaire*, vol 57, no 17, 1987, p. 176

¹⁹³ François Roch, op., cit.

¹⁹⁴ Arnaud Zacharie. « Objectifs du millénaire, un bilan critique 10 ans après leur adoption ». *Centre nationale de coopération au développement, CNCD*, 2010, p.5

¹⁹⁵ Arnaud Zacharie, op., cit.

¹⁹⁶ Philippe Hugon, « Un bilan mitigé des objectifs du millénaire pour le développement aux difficultés de mise en œuvre des objectifs du développement durable », Dans *Monde en développement*, vol 2, no 174, 2016, p. 15 – 32.

« *Déficit écologique et crise de dettes souveraines*¹⁹⁷ » et son livre « *Vers un nouveau paradigme en matière de développement* » sorti en 2013 et qui est une version plus finie de sa thèse de doctorat soutenue en 2011 à l'Université Paris XI, prévoyait déjà, suivant les tendances de l'heure qu'aucun des huit objectifs du millénaire ne sera atteint au terme de la date établie (2015)¹⁹⁸. Notre approche quant à la question des OMD est que les appréciations peuvent bien diverger en ce qui a trait au bilan, mais il est incontestable qu'après l'année 2015, la crise du développement demeure encore. Face à ce constat d'échec concernant la réalisation des objectifs du millénaire mais de succès pour ce qui est question de la mobilisation en faveur de l'aide publique au développement, la communauté internationale va trouver nécessaire, voire impératif, de donner naissance à un autre document qui se veut beaucoup plus ambitieux et plus exhaustif en matière de développement, son nom : L'Agenda de 2030 ou encore les Objectifs de Développement durable (ODD)¹⁹⁹.

Adopté en 2015 par les États membres de l'ONU, l'Agenda de 2030 dont le concept a été acté à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable dite Rio+2012²⁰⁰ est une composante de 17 objectifs déclinés en 169 cibles, lesquels visent à construire un avenir meilleur et durable pour tous au terme de 2030. L'idée de l'agenda était de fusionner trois agendas globaux à savoir: 1- Le développement durable depuis Rio 1992 dans ses dimensions économiques, sociales, environnementales et aussi de gouvernance. 2- Le financement du développement (Conférences de Monterrey en 2002 et de Doha en 2008). 3- La lutte contre le dérèglement climatique.²⁰¹

Comme il est facile de le constater, la liste des 17 ODD intègre pleinement la dimension environnementale du développement durable et en a fait une place au climat, ce qui n'a pas vraiment été le cas pour les OMD qui l'avait intégré un peu faiblement (OMD 7) constate De Milly²⁰². Dans son texte, De Milly a pris le temps de rappeler que les ODD ont une plus

¹⁹⁷ Roch François, op.cit.

¹⁹⁸ François Roch. *Vers un nouveau paradigme, en matière de développement*. Paris, Presses académiques Francophones, 2013, p. 71

¹⁹⁹ <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

²⁰⁰ Hubert de Milly, «Les Objectifs de Développement Durable : éléments d'analyses et impacts possibles pour les agences d'aide», *Dans techniques financières et développement*, vol 4, no 121, 2015, p. 38

²⁰¹ Hubert de Milly, op., cit.

²⁰² [Objectifs du Millénaire pour le développement \(OMD\) \(un.org\)](https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/)

grande légitimité que les OMD et que leur rédaction est issue d'une mobilisation considérable avec plus d'un million de personnes consultées suivant les Nations Unies²⁰³. Mis à part des objectifs pris individuellement et le caractère exhaustif des ODD, la philosophie de la communauté internationale en rédigeant les rédigeant était de décrire un concept unique, un système cohérent, le futur de l'humanité qui voudrait s'assurer de son développement et de sa survie. Mais en fait, plusieurs problèmes de base fragilisent la mise en œuvre desdits ODD. Citons par exemple la question du financement²⁰⁴ qui dépend de la propre volonté des gouvernements des États membres des Nations Unies, la faiblesse bien connue des appareils statistiques des pays en (développement), les responsabilités non précisées; qui est censé faire quoi sachant que l'implication du privé est tout autant indispensable que celle de l'État à la réalisation des ODD et bien sûr le problème majeur de concilier croissance économique et développement durable dans un contexte de course aveugle vers le profit.

Fort de tout cela; les objectifs d'un monde développé qui ne sont toujours pas atteints et surtout la question du dérèglement climatique, bon nombre d'analystes, chercheurs, théoriciens comme Michael Lowy et Fabrice Flipo²⁰⁵, Alberto Costa²⁰⁶, Joel Kovel²⁰⁷ pour ce citer que ceux-là, s'engagent depuis quelques dizaines d'années dans une lutte acharnée contre le paradigme capitaliste dans l'espoir de parvenir à conscientiser le monde des méfaits du système et de le convaincre à embrasser un autre système plus viable quant à la survie de l'humanité. Parmi ces théories anticapitalistes : on peut citer : Les théories de la

²⁰³ Hubert de milly, op., cit.

²⁰⁴ Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement (Programme d'action d'Addis-Abeba (27 juillet 2015). DOC NU A/RES/69/313

²⁰⁵ Fabrice Flipo. « Vers un «écosocialisme?» », *Dans Mouvements*, 2012, vol 2, no 70, p. 107-113

²⁰⁶ Alberto Acosta, op., cit.

²⁰⁷ Joel Kovel, « Le capital et la domination sur la nature », *Dans Écologie et politique*, 2009, vol 1, no 38, p. 123-146

décroissance soutenable²⁰⁸, le développement solidaire et durable²⁰⁹, le bien vivre²¹⁰, le développement soutenable²¹¹, la croissance équilibrée²¹², l'écocialisme, etc...

Cela dit, nous comprenons qu'il y a plusieurs paradigmes alternatifs au développement capitaliste, mais pour avoir partagé l'approche écocialiste, dans le cadre de ce travail, nous nous focalisons sur cette dernière pour asseoir notre critique vis-à-vis de ce système tout en effleurant quelques autres pistes théoriques s'inscrivant dans la même logique de pointer du doigt le capitalisme tout en montrant son ambiguïté, son incohérence, son incapacité quant à la question du développement durable. Ainsi, les écocialistes qualifient le capitalisme d'une pensée politique qui ne vise pas un monde écologiquement soutenable et ils affirment qu'il y a assez de preuves établissant clairement la barbarie du capitalisme en tant que système parasitaire qui exploite l'humanité et la nature²¹³ au profit d'une minorité²¹⁴.

Quant aux chiffres²¹⁵ alarmants révélés par le dernier rapport sur les ODD retranscrits dans la partie problématique de notre travail, pour les écocialistes, c'est évident que nous devons en arriver là vu la non-viabilité du paradigme capitaliste.

Depuis 2005, Michael Löwy avait déjà listé tout un ensemble de clignotants, comme il les appelait, qui étaient déjà au rouge vu la course folle au profit, la logique productiviste et mercantile de la civilisation capitaliste²¹⁶: parmi ces clignotants identifiés, on trouve :

Croissance exponentielle de la pollution de l'air dans les grandes villes, de l'eau potable et de l'environnement en général; réchauffement de la planète, début de fusion de glace polaire, multiplication des catastrophes « Naturelles »; début de destruction de la couche d'ozone; destruction, à une vitesse grandissante, des forêts tropicales et réductions rapides

²⁰⁸ Yves-Marie Abraham. « La décroissance soutenable comme sortie du capitalisme ». *Revue possibles*, vol 39, no 2, p. 138-152

²⁰⁹ Anne-Marie Crétiéneau, « Économie sociale et solidaire et développement durable : pensée et action en conjonction », *Dans Marché et organisation*, vol 1, no 11, p. 31-35

²¹⁰ Alberto Costa op., cit.

²¹¹ Jean-Paul Deléage, « V. Un développement soutenable? », *Dans croissance, emploi et développement*, 2013, p. 103-122

²¹² Jean-Luc Gaffard, « La croissance équilibrée », *Dans la croissance économique*, 2011, p. 19 -36

²¹³ Michael Löwy. *Écocialisme : l'alternative radicale à la catastrophe écologique capitaliste*. Paris, Éd. Mille et une nuits, 2011, p. 3

²¹⁴ Global Wealth Report 2023 | Credit Suisse AG, a UBS Group company

²¹⁵ Voir Rapport sur les objectifs du développement durable, op., cit.

²¹⁶ Michael Löwy. « Qu'est-ce que l'écocialisme? ». *Groupe écocialiste de solidarités*, 2005, p.2

de la biodiversité par l'extinction de milliers d'espèces; épuisements des sols, désertification, etc.

Dans son texte de 2011 déjà cité, Michael Lowy a déclaré : « *Le capitaliste a toujours été écologiquement destructeur, mais de nos jours, ses assauts contre la terre se sont multipliés*²¹⁷. Et face à cette capacité de destruction du capitalisme, une chercheuse comme Julie Beauté très radicalisée dans sa pensée libertaire de l'écologie sociale (Approche un peu différente de l'écocapitalisme, mais partageant avec ce dernier l'obsession que le système en place doit changer²¹⁸) a déclaré :

Face à l'urgence des destructions contemporaines, mettre en œuvre des solutions partielles reviendrait à dissimuler la nature profonde de la crise écologique. Au contraire, passer radicalement d'une société capitaliste à une société écologique permettrait d'arrêter la destruction des écosystèmes »²¹⁹.

Alberto Costa, l'un des premiers théoriciens²²⁰ du « Buen Vivir » quant à lui a déclaré : « Croire que les problèmes environnementaux mondiaux pourront se résoudre grâce à des mesures prises au niveau du marché est une illusion qui pourrait nous coûter cher²²¹. Il pense qu'il est plus que jamais indispensable aujourd'hui de construire d'autres façons de vivre qui ne sont plus régies par l'accumulation du capital²²², une façon pour lui de dire qu'il nous faut bâtir une organisation sociale différente à celle du capitalisme qui fait primer l'économie sur l'humain.

Si le combat de ces théoriciens n'a jusque-là pas réussi à toucher beaucoup de monde sur le lien entre les dynamiques du système capitaliste et les problèmes, maux, périls et menaces de notre temps auxquels ils (les dynamiques de ce système) contribuent abondamment, il a toutefois suscité de l'espoir du côté de certains chercheurs de le voir capituler. À ce titre, citons une fois de plus le professeur Roch François qui eut à déclarer

²¹⁷ Michael Löwy op., cit.

²¹⁸ Laure Devleeshouwer. « Ecosocialisme ou écologie sociale? ». *Barricade*, 2021, p.1

²¹⁹ Julie Beauté. « La pensée libertaire de l'écologie sociale. Vers une réconciliation des critiques de la domination? ». *Métropolitiques.eu*, hal-03640572, 2020, p. 2

²²⁰ <https://www.wedemain.fr/decouvrir/alberto-acosta-detruire-la-nature-revient-a-se-detruire-soi-meme/>

²²¹ Alberto Acosta, op., cit.

²²² Alberto Acosta, op., cit.

depuis 2011, en contredisant les dires du professeur Francis Fukuyama, que [le paradigme capitaliste n'est pas « *la fin de l'histoire*²²³»] et il continue pour dire que :

La prédominance du modèle capitaliste ne doit pas pour autant nous conduire à conclure trop rapidement qu'aucun autre modèle alternatif crédible de développement ne pourra un jour éclore et se diffuser à court, moyen ou long terme.

En effet, nous voulons partager l'optimisme du professeur quant à un modèle économique crédible qui fera capituler le modèle capitaliste avec toutes ses pratiques dévastatrices antihumanistes mais, compte tenu de son ancrage juridique et de sa globalisation, il semblerait que ce changement de paradigme n'est malheureusement pas pour demain.

²²³ Roch François, *op., cit.*